

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

# **lutte**

# **ouvrière**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1784 - 11 octobre 2002 - prix : 1 €

# **Irak - Côte-d'Ivoire**

# **Ces guerres qu'on fait payer aux classes populaires**

p. 3-7-16

**EDF, GDF, SNCF,  
Air France...**

## **le 3 octobre doit avoir une suite**

p. 11-12

## **Avalanche de plans sociaux**

### **IL FAUT INTERDIRE LES LICENCIEMENTS**

p. 13-14

## **Dunkerque**

# **LE RACISME TUE**

p. 5

M 06189 - 1784 - F. 1,00 €

# **Brésil : Lula président ?**

# **Un candidat de « gauche » qui a la confiance des capitalistes**

p. 8

# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Le racisme a tué
- Il faut régulariser les sans-papiers !
- L'explosion du pétrolier français
- p 5 ■ Projet de loi sur la sécurité intérieure
- Un détenu sanctionné sur l'affaire Papon
- p 6 ■ Liberté pour Mumia Abu-Jamal !
- Gal, la justice prend son temps
- p 10 ■ Tous en grève le 17 octobre

## Politiciens

- p 5 ■ Les 35 heures n'ont rien coûté aux mairies

## Tribune

- p 6 ■ Pas de remède miracle, mais néanmoins une recette pour réussir

## Dans le monde

- p 7 ■ Non à la guerre contre l'Irak
- La politique coloniale et raciste du gouvernement israélien
- p 8 ■ Brésil : Lula président ?
- p 9 ■ En Grande-Bretagne, l'État trafiquant de main-d'œuvre
- 50 000 réfugiés serbes menacés d'être expulsés d'Allemagne
- p 16 ■ Les troupes françaises au secours de Gbagbo

## Dans les entreprises

- p 11 ■ EDF-GDF, après le succès du 3 octobre
- SNCF, service minimum = pas de grève
- DDE-Isère, argent public et argent privé
- p 13 ■ Réactions aux menaces de licenciements à Alcatel-Ormes
- Centrale Thermique du Moule (Guadeloupe) : trois semaines de grève
- Les conducteurs de « cachalots » de St-Benoît (Ile de la Réunion)
- p 14 ■ Moulinex : un an après
- Nestlé veut licencier à Beauvais
- Le personnel d'Aventis mobilisé contre la fermeture
- p 15 ■ Mort pour le profit à la Française de Mécanique
- La direction des Mines de Potasse préoccupée par l'incendie... social

# EN MÉMOIRE DU 17 OCTOBRE 1961

Le Collectif 17 octobre 1961, auquel participe Lutte Ouvrière, organise un rassemblement en souvenir de cette journée et des suivantes au cours desquelles, à Paris, périrent des centaines de travailleurs algériens venus manifester avec leurs familles contre le couvre-feu qui leur était imposé, pour leurs droits, pour l'indépendance de l'Algérie, pendant que continuait cette sale guerre menée par l'État français et son armée sur le territoire algérien – et par la police française contre les Algériens en France.

Le préfet de police était alors Maurice Papon. Cet homme, récemment libéré alors qu'il purgeait une peine de dix ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité datant de l'Occupation, porte donc également une lourde responsabilité dans les massacres perpétrés ce jour-là par la police sous ses ordres contre des manifestants algériens arrêtés.

Mais Papon agissait en tant

que représentant de l'État français, cet État à la tête duquel s'étaient succédé des gouvernements dirigés par des socialistes, comme celui de Guy Mollet, ou des hommes de droite. Le Collectif 17 octobre 1961 demande que ces événements soient officiellement reconnus comme crime contre l'humanité ou comme crimes d'État, qu'ils soient mentionnés dans les livres d'histoire dans les collèges et lycées, que les chercheurs aient libre accès aux archives concernant ces faits, bref que ce massacre, avec tout ce qu'il révèle de la politique de l'État français, ne tombe pas dans l'oubli.

**Lutte Ouvrière soutient cette initiative et appelle au rassemblement, qui aura lieu**

**le jeudi 17 octobre à 18 heures au pont Saint-Michel, à Paris**

**(métro : Saint-Michel) devant la plaque commémorative de cet événement.**

## Le 4 octobre à la Mutualité à Paris



## « PRÉPARER LA RIPOSTE COLLECTIVE DU MONDE DU TRAVAIL »

Le 4 octobre, à la Mutualité à Paris, c'est devant près de 1700 personnes, dans une salle pleine et enthousiaste, que s'est déroulée la réunion publique de Lutte Ouvrière, avec Arlette Laguiller, sous le titre « Préparer la riposte collective du monde du travail ».

« Le gouvernement et le patronat mènent leur offensive contre l'ensemble des travailleurs. Ils ont une stratégie claire », a constaté notamment Arlette. « Ils annoncent ouvertement la direction dans laquelle ils vont agir pendant les mois qui viennent. Ils veulent s'en prendre aux retraites de tous. Ils veulent réduire le nombre d'emplois dans le

secteur public. Ils veulent rétablir, au détriment des salariés, l'équilibre de la Sécurité sociale, mis à mal par les exonérations consenties aux patrons et par leurs retards de cotisations. Ils veulent continuer à peser sur les salaires », a-t-elle poursuivi, ajoutant : « A ce plan de combat dans l'intérêt du patronat, il est indispensable d'opposer un plan de mobilisation du monde du travail. »

« Oui, ce ne sont pas les occasions d'agir qui manqueront dans la période à venir », a-t-elle conclu devant une salle enthousiaste et bien décidée, semble-t-il, à « garder levé le drapeau du communisme », comme Arlette l'y a appelée.

## Les fêtes de Lutte Ouvrière

### MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h  
Salle polyvalente de Bollwiller

### RENNES

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit  
Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne  
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

### TOURS

Samedi 26 octobre de 14h 30 à minuit  
Salle de la Pléiade  
à LA RICHE

### GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h  
Hall des Sports  
Avenue du 8 Mai 1945 à Echirolles  
Tram ligne A, arrêt la Rampe

### LE MANS

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou  
Rue du Pont

### DIJON

Dimanche 27 octobre à partir de 11 h  
à la Maison de Marsannay  
MARSANNAY-LA-CÔTE

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :  
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org  
Union Communiste : http://www.union-communiste.org  
E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 7 octobre 2002

# Irak, Côte-d'Ivoire... CES GUERRES QU'ON FAIT PAYER AUX CLASSES POPULAIRES

■ La crise qui secoue depuis quelques semaines la Côte-d'Ivoire peut apparaître lointaine. La télévision rapporte des images d'une rébellion militaire, et on fait état de la mort de plusieurs centaines de personnes, des civils surtout. Parfois, on nous montre aussi comment, dans la ville principale, Abidjan, le gouvernement officiel qui se prétend socialiste fait déguerpir – c'est le mot utilisé là-bas – des bidonvilles entiers de pauvres sous prétexte que leurs habitants sont originaires du pays voisin, le Burkina, ou du nord du pays dont on accuse les habitants de prendre fait et cause pour les rebelles.

Oui, la Côte-d'Ivoire et ses drames apparaissent lointains, comme apparaît lointaine la pauvreté qu'on entrevoit dans les images. Et pourtant, ce qui s'y passe nous concerne très directement. Car l'armée française, présente en permanence dans ce pays, est en train de renforcer ses effectifs pour intervenir dans le conflit.

Cette intervention a été présentée comme une intervention humanitaire pour sauver les étrangers, en particulier français, nombreux dans ce pays. Puis le gouvernement français a annoncé qu'il fournissait un appui logistique à l'armée gouvernementale. Mais l'appui est maintenant plus que logistique : les troupes françaises prennent parti en se déployant entre les deux camps de façon à empêcher les mutins de progresser vers Abidjan. L'armée française est en réalité de plus en plus engagée dans une opération militaire

dont personne ne peut garantir aujourd'hui qu'elle ne sera pas durable. On nous expliquera ensuite que cette intervention, menée au nom du « peuple français », était destinée à aider le gouvernement légal et, par conséquent, le peuple ivoirien.

Dans la réalité, le gouvernement en place a été élu suite à des élections notablement truquées, au milieu d'un climat de violence imposé par les militaires et par les milices supplétives du régime.

Et surtout, si l'armée française intervient, ce n'est certainement pas en faveur de la majorité pauvre de la Côte-d'Ivoire qui croupit dans la misère, mais pour défendre ces grandes entreprises françaises qui ont de gros intérêts là-bas et qui ont largement contribué à la pauvreté de la population.

Car si la Côte-d'Ivoire n'est plus officiellement une colonie, comme elle l'a été pendant longtemps, elle fait quand même partie de la chasse gardée du grand capital français. De Bouygues à Bolloré, des travaux publics au négoce du café ou du cacao, en passant par les chaînes commerciales et les banques, nombre de groupes français s'enrichissent là-bas grâce aux salaires bas et au pillage du pays. Et si les Français sont nombreux en Côte-d'Ivoire, peu d'entre eux sont des médecins, des enseignants ou des spécialistes en agriculture pour aider la population de ce pays, et bien plus sont des entrepreneurs petits et grands ou des cadres d'entreprises françaises venus

pour mieux l'exploiter.

Combien de millions d'euros coûtent les bases militaires françaises en Afrique, maintenues pour protéger les intérêts des groupes capitalistes ? Combien coûtera l'intervention en Côte-d'Ivoire ?

Et combien coûterait l'intervention militaire bien plus importante si les rododromes guerrières des États-Unis se transformaient en guerre et si, sous prétexte de chasser le dictateur Saddam Hussein, on massacrait son peuple ? Car si les États-Unis se lançaient dans la guerre, la France serait partie prenante. Parce que tel est l'intérêt du pays ? Non, mais parce que tel est l'intérêt de Total, de triste mémoire, ou de quelques autres grandes entreprises françaises qui ne veulent pas être écartées d'un éventuel règlement par des concurrentes américaines ou anglaises.

Et, pendant qu'on engloutit des centaines de milliards dans un porte-avions et des sous-marins nucléaires de plus pour préparer de telles aventures guerrières, on nous dit qu'il n'y a pas assez d'argent pour les hôpitaux ou pour les écoles, pas assez pour financer l'aide aux personnes dépendantes.

Et la Côte-d'Ivoire ou l'Irak ont beau être loin, on fera payer les interventions aux classes populaires, financièrement ici et avec du sang et de la souffrance là-bas.

Arlette LAGUILLER

## — La politique du patronat SÉCURITÉ DES PROFITS AUX DÉPENS DE L'EMPLOI

Alors que le chômage est en hausse continue depuis juin 2001 et touche, d'après les chiffres officiels pour le mois d'août, 2 278 100 personnes, l'INSEE prévoit une nouvelle augmentation d'ici la fin de l'année. Une chose est sûre, c'est que les plans de suppressions d'emplois s'accumulent dans toutes les branches.

Plus d'une quarantaine de plans sont déjà annoncés, qui menacent l'emploi de près de vingt mille salariés. Pas une région n'est épargnée. Par exemple rien que dans l'Ouest, 600 emplois doivent disparaître à Lannion chez

Alcatel, 230 à Rennes chez SNT, fournisseur de services par téléphone auxquels s'ajoutent les 644 emplois de l'usine de téléphones portables Mitsubishi à Etrelles. Soletron-France, fabricant de composants électroniques, va licencier 197 des 497 salariés à Pont-de-Buis tandis que 156 licenciements ont été annoncés dans une usine de chaussures de la région de Cholet, et encore 210 licenciements aux Pêcheries de Fécamp. Trois cents salariés sont menacés chez le groupe volailler Doux qui compte fermer son abattoir de Bric

dans le Finistère, 400 autres le sont dans le Morbihan.

En banlieue parisienne, Ericsson à Massy supprime 239 emplois qui s'ajoutent à 188 « externalisations ».

A Romorantin, Matra supprime 500 emplois, Valeo 450 dans le Tarn-et-Garonne. Gemplus à Marseille 600 et la SNCM, 300. A Roanne, 500 emplois sont menacés à Giat Armement. En Lorraine, 229 emplois vont disparaître chez Daewoo et dans le Nord, 420 emplois vont disparaître à la Sollac, 380 à Métaleurop (Pas-de-Calais) et 360 à Whirlpool en Picardie.

A cette échelle, il ne s'agit évidemment pas de cas conjoncturels ou de situations locales, mais d'une politique des patrons, grands et moins grands. Eux qui se gargarisent volontiers de grands mots sur leur esprit d'initiative et leur goût du risque, ils ont surtout le souci d'empocher les subventions publiques et de mettre leurs bénéfices à l'abri du fonctionnement cahotique de l'économie. Dès que la conjoncture leur paraît incertaine, comme ils disent, tous les moyens sont bons pour éviter de prendre sur les profits qu'ils ont accumulés, y com-

pris de mettre la clé sous la porte en laissant les travailleurs sur le carreau.

Aujourd'hui, ce sont en fait tous les salariés qui risquent à un moment ou à un autre de perdre leur gagne-pain. Si les « précaires » sont les premiers visés, les travailleurs employés « en fixe » ne sont pas non plus épargnés. Comme son prédécesseur, le gouvernement Chirac-Raffarin laisse les riches continuer à s'enrichir en plongeant la majorité de la population dans l'angoisse et les difficultés.

Annie ROLIN



Grande-Synthe (Nord)

LE RACISME A TUÉ

C'est vendredi 4 octobre vers 21h15 que Mohamed Maghara, un jeune homme de 17 ans, a été tué à Grande-Synthe, dans la banlieue de Dunkerque, d'un coup de fusil de chasse à bout portant. L'assassin qui était descendu de sa voiture avait visé un groupe de jeunes Arabes qui discutaient devant un café. Trois quarts d'heure auparavant, à quelques kilomètres de là, il avait tiré sur des consommateurs d'un café tenu par un Maghrébin, faisant déjà trois blessés. Il s'agit de crimes prémédités, le meurtrier avait enlevé les plaques d'immatriculation de son 4x4 et il s'était grimé pour n'être pas reconnu. Arrêté dimanche, il a avoué ses motivations racistes.

On nous dit aujourd'hui que c'est un homme ordinaire. Mais pour qu'un « homme ordinaire » ait la détermination dont il a fait preuve pour commettre ses forfaits racistes, il faut qu'il se sente soutenu, justifié par des préjugés, un climat anti-immigrés solidement ancré dans la société et venant de plus haut que lui.

Autour de Dunkerque, comme ailleurs, cela fait longtemps que les partis d'extrême droite, FN et MNR, accusent les travailleurs immigrés d'être responsables du chômage et de la délinquance. Ces partis réalisent des scores électoraux importants. Le second tour de l'élection législative de juin 2002 a opposé un responsable socialiste à une candidate FN inconnue. A Grande-Synthe, elle a recueilli 33 % des suffrages exprimés.

En fait, dans cette ville ouvrière de 24 000 habitants qu'est Grande-Synthe, les travailleurs immigrés et leurs enfants sont victimes du chômage comme tous les travailleurs. Grande-Synthe a grandi et s'est complètement transformée dans les années 1960, en particulier avec la création du complexe sidérurgique d'Usinor pour lequel de nombreux ouvriers immigrés sont venus travailler. Depuis il y a eu la fermeture des chantiers navals dans les années 1980. Et si la région de Dunkerque demeure l'une des plus grandes zones industrielles du pays, il y a de moins en moins de travail parce que, comme partout, les patrons de la sidérurgie ou de la

chimie suppriment des emplois ou les rendent précaires pour faire plus de profit.

Pour cela, les patrons ont eu le soutien pendant cinq ans du gouvernement de la gauche plurielle, comme ils l'ont aujourd'hui du gouvernement de droite.

Plus de 40 % des jeunes de 20 à 24 ans sont ainsi au chômage dans les villes de la banlieue ouest de Dunkerque.

Le terreau du racisme est constamment alimenté par ce chômage massif et toutes les démagogies anti-immigrés. Le gouvernement de droite diffuse avec toute la force des pouvoirs politiques et médiatiques l'amalgame mensonger entre jeunes, arabes, insécurité et terrorisme. Un amalgame, particulièrement meurtrier, comme on le voit encore aujourd'hui.

L'assassinat de Mohamed a provoqué la stupeur, l'émotion, l'indignation et la colère parmi toute une partie des habitants de Grande-Synthe et des environs. Samedi 5 octobre, une manifestation de cinq cents personnes a été improvisée par des jeunes à Grande-Synthe depuis le café devant lequel a eu lieu le meurtre, jusqu'à la petite maison habitée par la famille de Mohamed. C'est l'imam de la mosquée qui a pris la parole en tentant d'apaiser les sentiments de révolte des jeunes.

Lundi 7, plusieurs centaines de lycéens – dont ceux du LP Benjamin Morel de Dunkerque où Mohamed était élève – ont manifesté devant le Palais de justice de la ville au moment où l'assassin devait être amené devant le juge d'instruction. Quand des manifestants ont poussé un peu pour passer les barrages, la police a répliqué avec des gaz lacrymogènes et a repoussé violemment les présents. C'est alors que des affrontements ont commencé entre les jeunes et la police.

Mardi 8, une nouvelle manifestation de lycéens s'est déroulée en ville. « Plus jamais cela » disent les jeunes. Pour cela il faut non seulement combattre implacablement le racisme assassin, le chômage et la misère qui en sont le terreau, mais aussi la société capitaliste qui engendre ces catastrophes sociales et humaines.

L'explosion d'un pétrolier français



MARÉE NOIRE DE SPÉCULATIONS

Après l'explosion qui, le 6 octobre, a ravagé un super-tanker battant pavillon français, le *Limburg*, alors qu'il transportait du pétrole brut au large des côtes du Yémen, la presse s'est fait l'écho de bien des spéculations, mais à ce jour d'aucune certitude.

Pour les uns, il s'agirait d'un attentat terroriste commandité par des associés yéménites de Ben Laden. Pour les autres, il s'agirait d'un simple accident sans aucun rapport avec le terrorisme. Mais ce qu'on peut constater, c'est la multiplicité et le poids des intérêts en jeu derrière toutes ces spéculations.

Les assureurs de la Lloyd's, par exemple, qui assurent une bonne partie des transports maritimes de la planète, préféreraient que l'explosion puisse être attribuée à un défaut structurel du navire, ce qui leur éviterait d'avoir à payer la note, évaluée à 60 millions d'euros – ce qui ne les a d'ailleurs pas empêchés de sauter sur l'occasion pour tripler préventivement les primes sur tous les chargements à destination du Yémen.

Les compagnies propriétaires et gérantes du *Limburg*, elles, préféreraient à tout prendre la thèse de l'attentat. Sinon cette explosion pourrait raviver la polémique à propos des super-tankers du type du

*Limburg*, dont la double-coque a été accusée par certains de créer le risque d'une accumulation de gaz pouvant entraîner une explosion. Or si cette possibilité était confirmée, non seulement le *Limburg*, mais toute la flotte des super-tankers de dernière génération, devrait retourner en cale sèche.

Le gouvernement du Yémen, lui, préfère tout sauf la thèse de l'attentat. Car, pris entre les pressions de Washington qui lui attribue une responsabilité dans un autre attentat, en octobre 2000, contre un navire américain et l'accuse de complaisance vis-à-vis de Ben Laden (au point d'envoyer des unités spéciales de marines faire du « ratisage » au Yémen) et celles de l'opposition, intégriste ou non, qui l'accuse d'être à la botte des USA, il n'a vraiment pas besoin de cela en plus.

Les autorités américaines, elles, rendent des sons de cloche discordants. Les uns, émanant des services de renseignements, confirment la thèse de l'attentat, et les autres, émanant du Département d'État, la nient – discordances qui reflètent sans doute autant des dissensions internes, voire des rivalités, dans les hautes sphères de l'État américain, que des conceptions différentes quant à la meilleure façon d'entraîner Chirac dans la galère de Bush.

Quant au gouvernement français, il se garde bien de se prononcer. La thèse de l'attentat ne lui sourit sans doute pas, car elle accreditte l'idée, juste au demeurant, que l'impérialisme français peut lui aussi attirer la haine à l'instar de son rival américain. Mais d'un autre côté, si la thèse de l'attentat se révélait la bonne, ou simplement la plus commode, il ne faut pas qu'il soit dit que ce gouvernement qui a fait de la sécurité son étendard, ait fait preuve de « faiblesse » face au terrorisme, en montrant trop d'empressement à la nier.

Dans ce panier de crabes où les affaires de gros sous se mélangent, et dans une certaine mesure se confondent, avec les intérêts politiques, bien malin qui pourra déceler la vérité – si on la connaît un jour.

Mais à propos de crabes, justement, c'est d'eux dont la presse ne parle pas cette fois ni de marée noire. Il est vrai que si du brut a été déversé dans le golfe d'Aden à cette occasion, il n'aura pollué « que » les côtes du Yémen. Et qui s'est jamais soucié des côtes de tous ces pays pauvres, qu'on a encerclés de plate-formes pétrolières maritimes produisant de véritables mers de mazout ?

F.R.

IL FAUT RÉGULARISER TOUS LES SANS-PAPIERS ! Manifestation samedi 19 octobre

Samedi 19 octobre, les sans-papiers seront nombreux dans la rue. Ils veulent la régularisation de leur situation. Ils veulent « Des papiers pour tous ».

LUTTE OUVRIÈRE appelle à participer nombreux à la manifestation nationale qui aura lieu à Paris et qui partira à 14 heures de la place Denfert-Rochereau.

## Projet de loi sur la sécurité intérieure

**Le ministre de l'Intérieur, Sarkozy, a eu beau amender son projet de loi sur la sécurité intérieure, celui-ci continue de s'en prendre ouvertement aux plus pauvres pour plaire à la frange de l'électorat la plus réactionnaire, en particulier celui d'extrême droite !**

Sarkozy a fait disparaître de son projet certaines des dispositions les plus contestées et controversées, comme l'amende de 2 000 euros pour les parents d'élèves absentes, tandis que la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue n'est plus remise en cause. Mais cette apparente concession ne change pas le fond, puisque tout le reste de l'arsenal répressif qu'il a concocté reste inchangé.

C'est bien une déclaration de guerre contre les pauvres, prenant pour cible les franges les plus démunies, les plus marginales de la société, donc les plus faibles : c'est-à-dire les prostituées, les mendiants, les sans-domicile-fixe, les gens du voyage, et bien sûr la jeunesse des quartiers populaires.

Le projet de loi crée de nouveaux délits passibles de fortes amendes et de lourdes peines de prison. Le délit de mendicité, par exemple, supprimé en 1994, est réintroduit dans la loi et peut valoir jusqu'à six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende ! Occuper illégalement un appartement vide est désormais passible de six mois de prison et 3 000 euros d'amende ! A quand le baigneur pour avoir volé un quignon de pain, comme dans *Les Misérables* de Victor Hugo ? Dotée de pouvoirs accrus en matière de perquisition, de fouille de véhicules, de gardes à vue, de fichiers informatiques, la police devrait avoir désormais les coudées plus franches. Tandis que l'extrême droite applaudit des deux mains à la

mise en application d'une partie de son programme, comme s'en est ouvertement félicitée Marine Le Pen, la fille du leader du Front National.

Ce projet de loi inique criminalise les plus faibles mais menace en fait toutes les couches populaires. Il contient nombre de mesures réactionnaires et antiouvrières qui limitent les droits et libertés publics. Mesures qui pourront, le cas échéant, être utilisées contre les militants associatifs, syndicaux ou politiques lors d'une grève ou d'une manifestation.

C'est donc avec cynisme que Sarkozy prétend que sa loi s'adresse, en premier lieu, « à ceux qui vivent dans les quartiers les plus défavorisés ». Le ministre de l'Intérieur n'est pas à un mensonge près. Il sait qu'il lui est plus facile de « lâcher » ses policiers pour chasser les mendiants, arrêter et expulser les prostituées étrangères, déloger les squatters, que de s'attaquer au grand banditisme qui a pignon sur rue ou de démanteler les réseaux mafieux qui prospèrent sur la misère humaine. Il sait qu'il lui est plus facile de faire de la démagogie en criminalisant les pauvres, pour flatter et tranquilliser l'électorat réactionnaire qui vote Le Pen, que de combattre réellement et efficacement le chômage. Chômage qui est la principale cause de la misère sur laquelle prospère la petite et la grande délinquance.

Mais ce gouvernement antiouvrier est bien incapable de s'en prendre au patronat, qui multiplie les plans de licenciements

# DES MESURES ANTI-PAUVRES ET ANTI OUVRIÈRES

et qui est, par là, responsable de l'augmentation de la misère dans le pays. Il lui donne au contraire carte blanche, tout comme à sa police.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie bien pensante tirait un trait d'égalité entre les classes laborieuses et les classes dangereuses. Elle réprimait avec d'autant plus de dureté les manifestations qu'elles émanaient du monde du travail. Il semble bien que Sarkozy ait l'intention de marcher dans les pas de ses prédécesseurs.

René CYRILLE

**Expulsion par la police de squatters, à Paris. Désormais, ils risquent, en plus, amende et prison.**



## Le Parti Socialiste aux abonnés absents ?

Le Parti Socialiste ne se montre guère virulent dans ses critiques contre le projet de loi de Sarkozy. Et pour cause ! Lorsqu'il était au gouvernement, le PS était déjà à l'origine d'une loi sur la sécurité quotidienne. Julien Dray, le « Monsieur sécurité » du PS, faisait à l'époque les yeux doux aux policiers, tandis que Jospin axait toute sa campagne électorale sur le thème de la sécurité.

Ancien ministre socialiste de l'Intérieur, Daniel Vaillant persiste et signe : il apporte son soutien à son successeur, déclarant : « Certaines mesu-

res précisent les dispositions que j'avais prises moi-même sur les halls d'immeuble ou les fouilles de coffres de voiture. » Il ajoute : « On est dans la continuité. » Cela a le mérite d'être clair !

Il y a quelque temps, Manuel Valls, l'un des anciens conseillers de Jospin à Matignon, estimait que les propositions de Sarkozy allaient « dans le bon sens ». Il est vrai que l'actuel député-maire d'Evry sait de quoi il parle quand il s'agit de faire la guerre aux pauvres, lui qui refuse depuis la rentrée de scolariser les enfants de

familles de squatters. Les sans-papiers peuvent également en témoigner.

Mais n'était-ce pas le Parti Socialiste qui déclarait, à qui voulait bien l'entendre, que Chirac était un rempart face aux idées de Le Pen et qu'une fois élu il serait bien obligé, pour mener sa politique, de tenir compte des voix de gauche qui se seraient reportées sur sa candidature ?

Aujourd'hui, Chirac-Sarkozy font la politique de Le Pen, sans même que le PS proteste vraiment.

R.C.

## LES 35 HEURES N'ONT RIEN COÛTÉ AUX MAIRIES

D'après une étude qui porte sur le quart des grandes villes, le passage aux 35 heures dans les collectivités locales a engendré seulement un surcoût de 1 % pour le budget des communes. Rien à voir donc avec le soi-disant « surcoût de 11 % » qu'on prédisait. Et pour cause : dans le public comme dans le privé, la baisse des horaires réels a été souvent insignifiante, la mairie décidant d'inclure dans la réduction horaire des jours de congés ou des heures déjà chômés auparavant. Et surtout, il n'y a pas eu d'embauches correspondantes dans la plupart des secteurs, les employés de

mairie faisant simplement en 35 heures la même charge de travail qu'auparavant.

Les agents communaux n'ont d'ailleurs pas eu besoin de cette étude pour constater que, quand ils ont obtenu quelques jours de congés supplémentaires, c'est en travaillant encore davantage le restant de la semaine, en économisant sur le temps de repas, le temps de pause, etc.

A vrai dire, la même étude dans le privé montrerait que, contrairement à ses boniments, le passage aux 35 heures n'a quasiment rien coûté au patronat, et souvent même la productivité a considérablement

augmenté avec la flexibilité et l'annualisation. En revanche cela a été le prétexte à des aides somptueuses. Car, contrairement aux mairies et établissements publics, les patrons du privé ont eu, sous prétexte de 35 heures, droit à une aide supplémentaire de l'État qui se monte officiellement à 40 milliards de francs par an, l'équivalent du salaire annuel de plusieurs centaines de milliers de travailleurs.

Pour les patrons du public, les 35 heures n'ont rien coûté. Pour les patrons du privé, les 35 heures, ça a été « tout bénéf ».

Christian BERNAC

## Un détenu sanctionné pour une pétition sur l'affaire Papon

Un détenu, à la prison de Salon-de-Provence, a eu 12 jours de cellule disciplinaire avec sursis pour avoir participé à la rédaction, la diffusion et l'affichage d'un texte intitulé : « *Même justice pour tous* » et réclamant, après la remise en liberté de Maurice Papon, « la remise en liberté de tous les détenus malades ou en fin de vie ».

Effectivement, dans les prisons françaises, des milliers de prisonniers sont bien plus malades que ne l'est Papon et restent pourtant en prison, sans bénéficier de cette récente loi qui précé-

nise la remise en liberté des détenus incurables et proches de la mort.

Mais c'est pourtant Papon, responsable de la déportation de milliers de Juifs, du massacre des manifestants algériens en octobre 1961, condamné pour complicité de crimes contre l'humanité, qui a été relâché, avec la complaisance de juges et de soi-disant experts médicaux. Les prisonniers qui réclament la même grâce, eux, sont menacés du cachot. Ils ne sont ni ancien préfet, ni ancien ministre...

C. B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# PAS DE REMÈDE MIRACLE, MAIS NÉANMOINS UNE RECETTE POUR RÉUSSIR

Jeudi dernier, presque un électricien ou gazier sur trois a fait le déplacement à Paris, à l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales du secteur de l'énergie. Mouvement de forte intensité, dont la puissance n'a échappé à personne, surtout pas au gouvernement qui s'est déclaré « en phase » ! Voilà qui l'aiderait, a-t-il prétendu, à « défendre à Bruxelles les spécificités du service public français » ! De la blague ! Car le lendemain, les ministres acquiesçaient aux directives européennes qui correspondent aux vœux des capitalistes français d'éloigner un peu plus EDF-GDF du service public pour en faire un trust agressif sur le marché européen et mondial.

Cela dit, s'il était besoin de montrer que les travailleurs ont gardé leur réactivité, voilà qui est fait. A bons ententeurs, salut ! Et Raffarin et Cie, hantés par le spectre de la grève de 95, ont de quoi méditer. Les enseignants se mobilisent pour le 17 octobre. Les cheminots pour novembre. Y'a quelque chose sur le feu.

Il ne s'agit pourtant pas de laisser les grands chefs syndicaux faire leur petite cuisine sans contrôle. Et enfilez les « journées » comme des perles, pour seulement briller à Matignon ou autres lieux où se négocient soi-disant nos intérêts. Il faut que nous participions à ces journées avec la perspective de les transformer en étapes d'une mobilisation plus ambitieuse. Il faut que nous allions vers autre chose. Car face aux attaques redoublées et multiformes des patrons et du gouvernement, il n'y a une vie pour les travailleurs qu'au-delà de la routine des Thibault, Blondel ou Chérèque.

Manifester les uns après les autres ? Electriciens, puis profs, puis cheminots, etc ? Mais c'en est fini des corporations depuis 1789. Il faudrait enfin montrer clairement que travailleurs ou chômeurs, « actifs » ou retraités, du public ou du privé, embauchés ou précaires, nous avons des intérêts généraux communs. Admettons qu'il y ait besoin de journées « spécifiques » pour chauffer la marmite. Mais ensuite ? Il faut un plan pour une riposte d'ensemble. Mûrement envisagé et annoncé. C'est une condition nécessaire, si ce n'est suffisante, pour faire basculer le rapport de force en notre faveur. Si l'on en juge à la détermina-

tion des électriciens et gaziers, il y a des ressources énergétiques dans le monde du travail ! Ce 3 octobre aurait d'ailleurs été plus douloureux pour le gouvernement, si tous les cheminots, les postiers et d'autres avaient été invités, et pas seulement des délégations syndicales.

Nous ne sommes pas idiots. Nous savons bien que le sort du monde du travail est solidaire. Si Balladur, à l'époque, a réussi à introduire les 40 annuités pour la retraite dans le privé (que les ministres socialistes, verts et communistes du gouvernement Jospin ont maintenues !), cela a encouragé Juppé à attaquer les retraites du public. Et si Juppé a bu le bouillon en 1995, c'est parce que la grève des cheminots s'est étendue à tout le public. De même, nous savons bien que les dizaines de milliers de travailleurs qui sont aujourd'hui sous la menace d'un plan social chez Alcatel, Hewlett-Packard, Daewo, Aventis et des centaines de petites et moyennes entreprises, sans oublier les 85 % de licenciés qui le sont sans plan dit social, ne peuvent se défendre avec succès tout seuls. Ils ont besoin des autres ? de nous tous qui, si nous laissons faire ces licenciements aujourd'hui, tomberons à notre tour sous la menace demain. Tout est lié : et par exemple si nous laissons le gouvernement mener ses sales opérations militaires contre la population de Côte-d'Ivoire ou s'embarquer derrière les USA en Irak, nous le paierons n'en doutons pas, et peut-être pas seulement par l'augmentation de nos impôts.

Il faut donc absolument préparer les étapes de la contre-offensive générale pour un plan de revendications d'ensemble : les salaires (300 euros d'augmentation mensuelle pour tous), les retraites (retour à 37,5 annuités pour tous, maintien de tous les acquis), l'interdiction des licenciements, l'embauche massive dans des services publics, l'embauche de tous les précaires qui le veulent, la régularisation des travailleurs sans papiers.

Nous n'emporterons le morceau que si des journées d'action marquent un crescendo, jusqu'à la grève générale s'il le faut.

**Editorial du 7 octobre 2002  
des bulletins d'entreprise l'Étincelle  
édités par la Fraction**

**Convergences Révolutionnaires n° 23** (septembre-octobre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur : « Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers ; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Une nouvelle initiative de soutien

# LIBERTÉ POUR MUMIA ABU-JAMAL !

**Le 31 octobre prochain, à l'initiative du Collectif national de soutien – Comité de soutien international à Mumia Abu-Jamal et aux prisonniers politiques des États-Unis (Cosimapp), un « avion pour Mumia » décollera de Paris vers la Pennsylvanie (États-Unis), avec pour passagers ceux qui souhaitent ainsi protester contre une menace de durcissement des autorités de cet État à l'égard de ce prisonnier politique qui attend depuis vingt ans sa libération.**

En effet, dans la campagne électorale en cours, les deux candidats en lice pour le poste de gouverneur, le candidat démocrate Ed Rendell comme le candidat républicain Mike Fischer, sont tous deux de chauds partisans de la peine de mort, co-rédacteurs de la « loi pour une peine de mort effective », loi abjecte signée par Clinton en 1996 et restreignant les droits des quelque 3 700 condamnés qui attendent dans les couloirs de la mort américains, et en particulier ceux qui revendiquent un engagement politique.

L'exemple de Bush, qui refusait toute grâce pour les condamnés à mort quand il était gouverneur du Texas, montre que cette attitude intransigeante est un sérieux atout pour rallier l'électorat le plus réactionnaire. Bien sûr, les restrictions aux libertés prises par les autorités américaines depuis les attentats du 11 septembre ont encore dégradé le climat. Et aujourd'hui Ed Rendell, pour sa part, a promis, s'il est élu, de faire exécuter Mumia.

Comme le rappelle le communiqué du Comité de soutien international à Mumia Abu-Jamal, pour expliquer son initiative, « les Nations-unies ont pour mandat

d'envoyer dans les pays « en voie de démocratisation » des observateurs internationaux, afin d'y surveiller des élections dites « à risque ». Le Cosimapp estime qu'une centaine de personnes, d'élus, de syndicalistes, de journalistes, de jeunes et de militants anonymes pour Mumia, décidés à débarquer à Philadelphie pour promouvoir un esprit de vigilance vis-à-vis d'élections moralement et politiquement corrompues, ne peuvent que perpétuer la tradition d'opprobre international à l'encontre des pays en voie de rapide dé-démocratisation. »

Rappelons que c'est une campagne internationale mobilisant ici partis, syndicats et associations, qui a imposé aux autorités américaines d'examiner plus attentivement le cas de ce militant politique condamné à mort en 1981, pour un assassinat de policier qu'il n'a pas commis. En décembre dernier la justice fédérale américaine, reconnaissant les irrégularités du procès, a annulé la sentence de mort. Mais, en même temps, elle a refusé d'examiner les nouvelles preuves réunies à la décharge du condamné, notamment les aveux d'une personne qui a témoigné être l'auteur du meurtre. Ce qui revient à condamner Mumia Abu-Jamal à la prison à perpétuité sans qu'il puisse se défendre.

La délégation française compte aller se joindre à tous ceux qui, aux États-Unis, vont crier aux autorités américaines : « Écoutez les témoins, libérez Mumia ! »

**Informations pratiques au Collectif national (tél. 01 53 38 99 99) ou au Cosimapp : 01 45 79 88 44 (tél-fax) ; e-mail : [cosimapp-freemaj@yahoo.fr](mailto:cosimapp-freemaj@yahoo.fr). Adresse : c/o LPJ, 58, rue Gay-Lussac 75005 Paris.**

# GAL : LA JUSTICE PREND SON TEMPS

Un réfugié politique basque de nationalité espagnole, victime de deux tentatives d'assassinat en 1985 et 1986 à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure, ayant porté plainte contre deux chefs de la police espagnole et un policier français du commissariat de Hendaye, aujourd'hui retraité, a obtenu au bout de six ans d'enquête la mise en examen de ce dernier pour « complicité de tentative d'assassinat ».

Entre 1983 et 1987 en effet, de prétendus « Groupes antiterroristes de libération » (GAL) commirent une trentaine d'attentats dans le sud-ouest de la France, provoquant 28 morts, presque tous des réfugiés basques que ces attentats visaient et quelques passants étrangers à tout cela. Les hommes de main de ces GAL, des malfrats du milieu bordelais recrutés par la police espagnole pour éliminer sur le territoire français des Basques soupçonnés d'être liés à l'ETA, auraient été informés, contre rémunération, par des policiers français, des faits

et gestes et des adresses de ces réfugiés.

La justice française a condamné les hommes de main du GAL, mais ne s'est jamais montrée très curieuse des liens que certains policiers français auraient entretenus avec les GAL et la police espagnole.

V.A.

## Dépouillées par Enron... et livrées à Playboy !

La rédaction de *Playboy* aux États-Unis a proposé aux ex-salariées licenciées d'Enron de poser nues. Elle aurait eu, dit-elle, trois cent candidatures et a retenu dix candidates, qui posent donc nues dans un récent numéro.

La même rédaction américaine affirme qu'elle a encore plein d'idées du même genre. Et Hugues Berton, responsable de la rédaction française, interviewé par France Info, n'a pas pu s'empêcher d'applaudir et d'ajouter qu'avec l'actualité en France il avait une mine de possibilités.

Dans les années trente aux États-Unis, on organisait des concours de danse, où les chômeurs désargentés se précipitaient en essayant d'être le couple tenant le plus longtemps, ainsi que le raconte le roman *On achève bien les chevaux*. *Playboy*, ou en version télévisuelle les *Loft Story*, *Pop Stars* et autres, où des candidats pour la plupart d'origine modeste doivent prouver, sous l'œil des caméras à l'affût des détails croustillants, qu'ils sont prêts à tout pour sortir du lot, n'ont donc rien inventé.

N.M.

# NON À LA GUERRE CONTRE L'IRAK !

**Lundi 7 octobre, le président des États-Unis Bush a réexpliqué ses intentions vis-à-vis de l'Irak. Tout en redonnant les raisons pour lesquelles, à ses yeux, le régime irakien constitue une menace, il a répondu à certaines des objections qui lui sont faites. Dans quelques jours, le Congrès américain doit voter une résolution sur l'Irak et il a donc cherché à rallier les hésitants en apportant quelques nuances à son discours va-t-en-guerre. De leur côté, les députés français étaient convoqués le mardi 8 octobre pour débattre après une intervention du Premier ministre, Raffarin, qui s'est dit prêt pour toutes les éventualités, c'est-à-dire y compris la guerre.**

Pour l'intervention de Bush, la mise en scène avait été soignée. Il a pris la parole le jour de l'anniversaire du début des opérations militaires contre les talibans afghans. Et le lieu où il parlait était un musée de la ville de Cincinnati (Ohio) consacré à l'engagement des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale. Et Bush de rappeler toutes les raisons pour lesquelles, selon lui, l'Irak, pays réduit à la famine depuis plus de dix ans par l'effet de l'embargo occidental, menacerait rien moins que la paix du monde : l'éventuelle possession et production d'armes chimiques et biologiques, le refuge et le soutien que l'Irak accorderait au terrorisme, la possession de missiles balistiques constituant une menace pour l'Arabie Saoudite, Israël ou la Turquie, l'éventualité qu'il donne ses armes chimi-

ques ou biologiques à un groupe terroriste dans le but d'attaquer les États-Unis.

Bush garde donc prêts tous les prétextes possibles pour intervenir contre le régime de Saddam Hussein, s'il le souhaite. Engagé dans une démonstration de force qui vise d'abord à mettre en conditions l'opinion américaine et notamment à lui faire oublier la crise économique et les scandales financiers, il a proclamé que les États-Unis sont prêts à « affronter toute menace, de n'importe quelle origine, qui pourrait infliger à l'Amérique une terreur ou une souffrance soudaines ». Bush a seulement concédé qu'« un conflit militaire pourrait être difficile ». A quelques jours du vote du Congrès, il souhaite obtenir un soutien aussi massif que possible, en même temps que celui des Nations unies. Evoquant la

résolution qui doit venir au vote du Congrès américain, il a donc lancé : « *Le vote de cette résolution ne signifie pas qu'une action militaire soit imminente ou inévitable* », tout en insistant que « *par leur inaction, les États-Unis se résigneraient à un avenir de peur* ».

Bush a besoin d'être approuvé le plus largement possible par le Congrès. Mais, une fois ce soutien obtenu, il aura les coudées libres pour décider de la suite. Autant dire que s'il décidait d'attaquer l'Irak, il ne serait pas arrêté par l'opposition démocrate ou de certains Républicains, qui d'ailleurs suivraient le mouvement, et encore moins par les pressions de chefs d'État, comme Blair ou Chirac, qui ont déjà dit, chacun à leur manière, qu'ils soutiendraient les États-Unis en cas d'intervention militaire, pour en tirer au moins des miettes comme ils en ont eu au Kosovo ou en Afghanistan.

Le Premier ministre, Raffarin, devant les députés français le 8 octobre, n'a pas dit le contraire. Après avoir mis en garde les États-Unis contre la tentation « simpliste » de recourir unilatéralement à la force contre l'Irak et de la « guerre du bien et du mal », il a aussi admis que « l'Irak représente

incontestablement une menace potentielle » pour le Moyen-Orient. Selon lui également, le régime irakien aurait trop souvent « défié » le conseil de sécurité des Nations unies. Comme Chirac, il est pour que les Nations unies cautionnent les différentes étapes d'une escalade de telle manière que « le recours à la force » constitue « un dernier recours, lorsque tout a été tenté ». Mais du coup, l'éventualité d'une participation française à d'éventuelles opérations est envisagée clairement : « *La France est déterminée à assumer toutes ses responsabilités* ».

Si Bush est en campagne depuis des mois pour une intervention contre l'Irak, c'est que les gouvernants américains ont compris depuis le 11 septembre tous les avantages de l'état de guerre. Il a resserré l'opinion autour de Bush et donné d'un président palot, élu par la grâce de la Cour suprême, l'image d'un homme énergique et décidé. En entretenant ce ton va-t-en-guerre, le camp Bush espère déjà que le parti républicain gagnera au moins la bataille... des élections du demi-mandat !

En même temps, bien sûr, les dirigeants américains ont besoin d'une démonstration de force à l'extérieur, en particu-

lier au Moyen-Orient. Bush ne parle plus de déposer le régime irakien. Mais, en fait, l'état de guerre avec l'Irak, depuis plus de dix ans, n'a jamais cessé puisque les raids répétés des bombardiers anglais et américains se succèdent accompagnés d'un demi-embargo économique qui pèse lourd sur la population.

Bush a montré tout au long de cette crise que la principale puissance du monde n'hésite pas, y compris pour des raisons de basses manœuvres politiques, à brandir la menace d'une escalade guerrière qui, si elle devenait effective, menacerait de mettre à feu et à sang l'ensemble du Moyen-Orient. Le principal fauteur de guerre de la planète n'est pas à Bagdad mais à Washington.

Jacques FONTENOY

**Lutte Ouvrière appelle à la manifestation contre une intervention militaire en Irak.**

**Samedi 12 octobre, à 15 heures Place de la République à Paris**

## PROCHE-ORIENT

# LA POLITIQUE COLONIALE ET RACISTE DU GOUVERNEMENT ISRAËLIEN

Le lundi 7 octobre, l'armée israélienne s'est déchaînée contre la population d'une bourgade de la bande de Gaza. Il n'était pas cinq heures du matin quand une vingtaine de chars, accompagnés des troupes d'assaut, ont fait irruption à Khan Younés. Dix Palestiniens ont été tués et quarante autres blessés. Quelque temps plus tard, alors que la population commençait à sortir de chez elle, ce sont des hélicoptères qui ont tiré, faisant de nouvelles victimes. Puis ce fut au tour de l'hôpital d'être pris pour cible par des soldats qui ont alors grièvement blessé huit personnes dont un jeune garçon de quatorze ans.

Après chaque acte criminel commis par l'armée israélienne, la justification des autorités est la même : il s'agissait de s'en prendre à des « nids de terrorisme ». Mais alors, pourquoi viser un hôpital ou une foule désarmée ? En réalité,

l'armée israélienne agit comme si elle avait la volonté de terroriser la population palestinienne, de la pousser à l'exil et de lui voler un maximum de terres pour la donner à des colons.

La politique de l'État d'Israël est en fait une politique coloniale et raciste, menée par des individus qui ne le sont pas moins. À commencer par Sharon lui-même. Cet homme a débuté sa carrière militaire en commandant la tristement célèbre Unité 101, unité de l'armée israélienne spécialisée dans les actions punitives. Le socialiste Ben Gourion, considéré comme le père d'Israël et qui gouvernait alors, nia longtemps l'existence de cette unité, responsable entre autres du massacre de Kibya (octobre 1953), qui fit soixante-neuf morts, essentiellement des femmes et des enfants. Quelque temps plus tard, après la Guerre des Six jours de

1967, Sharon, devenu général, affirmait pouvoir faire régner l'ordre du Maroc à la Turquie. Et c'est ce même homme qui, au début des années 1980, lança l'armée israélienne dans l'aventure guerrière au Liban.

Qui se ressemble s'assemble. Dans le même gouvernement que Sharon siégeait, jusqu'à son assassinat par un commando du FPLP, un certain Zeevi, ministre du Tourisme au demeurant, qui s'était fait connaître après la guerre de 1967 par ses « safaris » – véritable chasse à l'homme contre les fedayins infiltrés dans la vallée du Jourdain – auxquels il aimait inviter ses amis. Après sa démobilisation il fut mis en cause pour trafic d'héroïne, puis il fonda un parti qui prôna l'expulsion des Palestiniens.

Certes, dans le gouvernement israélien d'autres font cause commune avec Sharon, en l'occurrence les travaillistes, dont le verbe et le geste

apparents ne vont pas tout à fait jusqu'à de telles extrémités. De leur part, cela signifie seulement que c'est avec plus d'hypocrisie qu'ils sont complices de la politique criminelle menée à l'égard de la population palestinienne.

Mais heureusement qu'en Israël même des hommes et des femmes, quoique peu nombreux encore, font entendre une autre voix. Après les officiers réservistes qui refusèrent de participer aux opérations militaires en Cisjordanie et à Gaza, ce sont aujourd'hui 130 universitaires qui pointent du doigt la politique criminelle du gouvernement Sharon, se déclarant notamment « *horifiés par la préparation aux États-Unis de l'agression contre l'Irak, et par le soutien enthousiaste que lui apporte la classe politique israélienne* ». Et ils ajoutent : « *Nous sommes profondément inquiets des indications selon lesquelles le*

«brouillard de la guerre» pourrait être exploité par le gouvernement israélien pour commettre de nouveaux crimes contre le peuple palestinien, pouvant aller jusqu'à un véritable nettoyage ethnique. La coalition au pouvoir en Israël comporte des partis qui recommandent le «transfert» des Palestiniens comme une solution à ce qu'ils appellent «le problème démographique»(...) L'escalade de la démagogie raciste vis-à-vis des citoyens palestiniens d'Israël pourrait bien indiquer l'étendue des crimes qui risquent d'être commis (...) »

On ne peut que souscrire à cette dénonciation et souhaiter que la prise de conscience gagne du terrain parmi la population israélienne qui, elle aussi, en réalité est victime à sa façon de la politique de guerre dans laquelle l'entraînent ses dirigeants.



Brésil

# LULA PRÉSIDENT ?

**Avec 47 % des voix, Lula, le candidat du Parti des Travailleurs (PT), a manqué de peu la majorité, au premier tour des élections brésiliennes, dimanche 6 octobre. Il y aura donc un second tour, le 27 octobre, qui l'opposera à José Serra, arrivé second avec 24 %.**

Cette quatrième candidature à la présidence permettra donc très probablement à Lula d'être élu car son adversaire, Serra, aura bien du mal à rassembler sur son nom les voix recueillies par Ciro Gomes (12 %) et Anthony Garotinho (17 %), éliminés au premier tour.

LES DIVISIONS DE LA DROITE

Ministre de la Santé jusqu'à la campagne électorale, candidat favori des banquiers et du président Cardoso, Serra représente la continuité avec l'actuel gouvernement. Il porte donc le handicap de ses échecs, de la chute de la monnaie, du recul de l'activité économique et de tous les problèmes sociaux qui s'aggravent.

Il est théoriquement le candidat des principaux partis de la droite et du centre-droit, le PFL, le PMDB et le PSDB. Mais de nombreux barons de ces partis l'ont abandonné et ont soutenu tel ou tel de ses concurrents. Il ne fait donc pas l'unanimité de la droite autour de lui, au contraire de ce qu'avaient fait en leur temps Collor et Cardoso, qui avaient battu Lula aux élections précédentes.

Les candidats éliminés ont fait directement campagne contre Serra et contre le président Cardoso, cherchant à se donner une allure d'opposants. Ciro Gomes voulait faire oublier son passé d'homme de droite, son passage au ministère des Finances, où il avait succédé à Cardoso. Serra l'a violemment attaqué lors de ses premières émissions officielles, fin août, le montrant sur des vidéos en train d'injurier des auditeurs et de se moquer d'eux. On les voit mal se réconcilier aussitôt.

Quant à Garotinho, girouette politique lui aussi, militant évangéliste se revendiquant de la tradition populiste des présidents Getulio Vargas et Juscelino Kubitcheck, il a tenté de se positionner à la gauche de Lula, à qui il reprochait « d'être passé du côté des banquiers ». Il aurait du mal à faire maintenant campagne

pour le candidat officiel de ces mêmes banquiers.

Ce n'est pas non plus pour des raisons de programme que les électeurs de Gomes et de Garotinho vont préférer Serra à Lula. En effet, les quatre candidats ont fait les mêmes promesses : créer des millions d'emplois, assurer la stabilité de la monnaie et la prospérité du pays, ne pas trop céder aux USA et au FMI, et lutter contre l'insécurité.

LULA S'ENGAGE... VIS-À-VIS DE LA BOURGEOISIE

La population pauvre, les travailleurs, votent pour Lula et le PT par tradition, à cause de l'image combative qu'ils ont depuis plus de vingt ans, et par confiance dans les militants de base qu'ils côtoient tous les jours. Même s'ils n'ont pas énormément d'illusions dans les changements profonds qu'amènerait la présidence de Lula (ce qu'indiquent peut-être les 17 % d'abstentions, dans un pays où le vote est obligatoire), ils pensent qu'ils y gagneront bien un peu.

Mais Lula n'a plus son image des années 1980. Il y a longtemps qu'il s'est efforcé de donner tout ce qui, dans son allure, son langage et son programme, rappelait les origines ouvrières de son parti et de lui-même. Et dans cette campagne il en a rajouté, multipliant les signes de fidélité à la bourgeoisie.

Il s'est allié au Parti Libéral, un parti de droite, lié à l'Église universelle du royaume de dieu, une secte évangéliste réactionnaire. Il a pris pour vice-président le leader de ce parti, José Alencar, le plus gros industriel textile du pays, le qualifiant comme « un des patrons les plus sérieux du Brésil » pour ses succès à l'exportation. Des patrons de poids font campagne pour lui. Il a promis de défendre les intérêts des « investisseurs » brésiliens et étrangers, et de respecter les accords passés précédemment avec le FMI. Il a été jusqu'à faire l'éloge de la politique économique de la dictature militaire (1964-1984), qui a

coïncidé avec la croissance et le plein emploi.

Dans sa campagne télévisée, Lula promet aux patrons des allègements de charges. Il se montre complaisamment, entouré de patrons qui l'acclament, lors d'une rencontre au siège de la Fédération industrielle de Sao Paulo (l'équivalent du Medef). Il a été ovationné aussi par les généraux lors d'une réunion au Club de l'armée de l'air à Rio.

Enfin, il est officiellement soutenu par deux des anciens présidents, José Sarney et Itamar Franco, tous deux de droite. Et même le président sortant, Fernando Henrique Cardoso, a affiché de la sympathie pour lui et avait annoncé que, au cas où Serra ne serait pas présent au second tour, il soutiendrait Lula.

UNE SITUATION DE CRISE

Lula a donc de gros atouts pour le second tour, mais ces atouts n'annoncent rien de bon pour les classes laborieuses brésiliennes. Le Brésil n'est pas encore au bord de la faillite économique et de l'explosion sociale, comme l'Argentine voisine. Mais la crise s'y manifeste partout. Le chômage touche officiellement plus de 7 % de la population, 20 % dans la zone de Sao Paulo, la plus grosse concentration industrielle du pays. Les licenciements se poursuivent. Les privatisations se sont multipliées depuis huit ans, et d'autres sont annoncées, comme celle du Banco do Brasil, la plus grosse banque, qui dépend de l'État fédéral. La monnaie, le real, a perdu plus de 40 % de sa valeur depuis le début de l'année et les salaires sont restés bloqués.

Les bourgeois tirent profit

de cette situation, dont la classe ouvrière est victime. Les quatre plus grandes banques déclarent, pour le premier semestre de l'année, 2 milliards de dollars de bénéfices. Quant à la croissance monstrueuse de la dette, c'est une bénédiction pour les riches et les financiers de tous pays, mais aussi brésiliens, qui empochent les remboursements à des taux qui vont jusqu'à 50 %. La dette publique frôle les 300 milliards de dollars, près du double de la dette privée. Mais sur ces 450 milliards au total, la dette extérieure représente 210 milliards, et la dette interne 240. La bourgeoisie brésilienne a les dents longues !

Lula s'est engagé à servir cette bourgeoisie, ainsi que ses parrains impérialistes. Il est sans doute le mieux placé, par son passé et son image, pour faire accepter à la population pauvre de payer la crise pour redresser l'économie du pays et assurer les profits. Et s'il est élu président le 27 octobre, il aura pour cela une raison supplémentaire : il lui faudra constituer un gouvernement majoritaire. Il ne pourra le faire qu'en contractant des alliances. Une des plus probables serait avec le PSDB, le parti de son concurrent de droite Serra et du président sortant Cardoso.

Alors, l'élection de ce président « de gauche » au Brésil pourrait bien être l'annonce d'un gouvernement qui, comme tant d'autres, se servira de son crédit auprès des couches populaires pour leur faire accepter des sacrifices au nom du sauvetage de l'économie... et des profits de la bourgeoisie.

Vincent GELAS



Lula et le drapeau brésilien : du « progrès », c'est peu probable, de l'« ordre », c'est sûr !

Grande-Bretagne

# Mesures contre les immigrés L'ÉTAT, TRAFIQUANT DE MAIN-D'ŒUVRE

**Sarkozy vient de se « féliciter » des mesures contre l'immigration annoncées le 7 octobre par son homologue britannique, le travailliste David Blunkett – mesures présentées par la presse anglaise comme une « contre-partie » à la fermeture du centre de réfugiés de Sangatte. Au vu de ces mesures, on comprend la satisfaction de la droite française pour la politique des travaillistes anglais.**

Juridiquement, il n'y a que trois façons pour un immigrant d'obtenir un statut légal en Grande-Bretagne : être reconnu comme réfugié politique, être autorisé à rejoindre un conjoint ayant un statut légal (mais cela n'a rien d'automatique) ou encore... avoir un portefeuille bien garni. Car dans ce cas, obtenir indéfiniment la prolongation d'un visa de visiteur, et finalement la citoyenneté, ne pose en

général aucun problème.

Jusqu'à présent, en dehors des plus fortunés, la plupart des immigrés devaient rentrer dans le pays de façon illégale, car dans les pays pauvres, y compris ceux du Commonwealth, les consulats anglais ne délivrent de visas, même touristiques, qu'aux demandeurs les plus riches ou ayant des relations dans les milieux d'affaires. D'où l'affluence des candidats immigrants non seulement à Sangatte, mais dans bien des ports du Commonwealth ayant des liaisons régulières avec l'Angleterre.

Une fois entrés en Angleterre, les immigrés faisaient une demande d'asile politique. Puis, de refus en appels et grâce à la lenteur de la bureaucratie, ils pouvaient espérer tenir assez longtemps pour avoir une situation « respectable » et pouvoir postuler à la citoyenneté avec des chances de succès. La plupart échouaient, bien sûr. Beaucoup étaient expulsés de façon brutale, après des détentions

parfois longues – d'autant qu'en l'absence d'avocats, les services de l'immigration avaient tôt fait d'ignorer leurs droits. D'autres, minoritaires, parvenaient à éviter l'expulsion mais au prix d'une vie semi-clandestine, favorisée par l'absence de tout système de papiers d'identité, et sans espoir de régularisation.

C'est ce créneau limité, dont bénéficiaient tout au plus entre 10 et 15 000 immigrants chaque année, que le gouvernement britannique veut fermer. Désormais, seuls les immigrés pénétrant sur le territoire britannique de façon légale, c'est-à-dire via un poste de contrôle d'immigration et avec un visa en main, pourront demander le statut de réfugié politique, et encore à la condition expresse que la demande soit faite lors de leur entrée sur le territoire. Les immigrés sans visa, c'est-à-dire en gros les plus pauvres ou les plus menacés, seront donc exclus et contraints à la clandestinité sans espoir de régularisation, et condamnés à l'expulsion

automatique s'ils sont pris.

Les demandeurs d'asile dont la demande est refusée bénéficieront toujours d'un droit d'appel (Blunkett avait provoqué une tempête d'indignation en essayant de le leur retirer). Mais ceux venant de pays prétendument « sûrs » figurant sur une « liste blanche », liste qui inclut pour le moment les dix pays candidats à l'Union Européenne, devront faire appel... auprès du consulat britannique de leur pays d'origine (et donc y retourner). Cette mesure vise en particulier les réfugiés politiques turcs (très nombreux en Grande-Bretagne) et surtout les Roms des pays d'Europe centrale, à qui le statut de réfugié est systématiquement refusé. Enfin, une politique de ségrégation stricte sera appliquée contre les demandeurs d'asile, pour les isoler et les empêcher de se lier à la population, ce qui s'est révélé gênant en cas d'expulsion.

Le plus choquant dans tout cela est le cynisme de Blunkett, quand il ose prétendre que ces mesures visent à « empêcher

l'extrême droite d'alimenter les préjugés racistes ». Il y a quelques mois, à la veille des municipales, Blunkett clamait qu'il ne fallait pas laisser les besoins du patronat de l'hôtellerie et de la restauration d'une part, de l'agro-alimentaire de l'autre – chose qui se faisait jusqu'à présent de façon illégale, ou semi-légale, sous couvert de « séjours linguistiques » pour étudiants d'Europe de l'Est en particulier.

Les vieilles traditions libérales britanniques ont toujours servi à couvrir un trafic plus ou moins clandestin de main-d'œuvre immigrée, que l'État mettait à la disposition du patronat. Aujourd'hui, les travaillistes sont en train de démanteler ce qui restait de traditions libérales, pour ne conserver à l'État que le rôle de trafiquant d'une main-d'œuvre corvéable à merci au profit du capital.

François ROULEAU

Parlement européen

# LA VIOLATION DES DROITS NE LES TROUBLE PAS

Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers, la commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen examinait un projet d'avis portant sur « la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne ». Le député Vert autrichien J. Voggenhuber, auteur de ce rapport, tenait à attirer l'attention sur la tendance préoccupante à « prendre prétexte des attentats du 11 septembre 2001 pour justifier n'importe quelle atteinte aux droits fondamentaux ».

Nos camarades Arlette Laguiller et Chantal Cauquil, qui siègent dans cette commission, avaient déposé un amendement sur la situation des sans-papiers en Europe, proposant que le Parlement « condamne la situation qui est faite aux immigrés à qui on refuse des papiers leur permettant un séjour légal dans le pays où ils vivent et travaillent, parfois depuis longtemps, ce qui les condamne au travail au noir et les transforme en proies faciles pour les exploiters du travail humain ; invite la com-

mission à demander aux États membres la régularisation de tous les sans-papiers, la reconnaissance de leur droit au travail et l'octroi des droits politiques et syndicaux accordés aux citoyens ».

Sur quarante députés présents, seuls les quatre députés présents du groupe de la Gauche unie européenne (GUE, le groupe qui réunit les différents PC d'Europe, des partis Verts du Nord de l'Europe et auquel sont rattachés les députés de LO et de la LCR), parmi lesquels nos deux camarades, et trois députés Verts, dont le rapporteur, ont voté pour cet amendement.

Les membres du groupe du Parti socialiste européen n'ont pas non plus voté notre amendement. Et pourtant la semaine dernière leur « collègue » Adeline Hazan (PS français) avait prétendu soutenir le mouvement des sans-papiers lorsqu'une délégation de la Coordination nationale et de celle de Seine-Saint-Denis était venue au Parlement européen !

La droite a voté contre notre amendement, bien entendu. Et

de toute façon, bien qu'il ne s'agit que de donner un avis, elle est montée au créneau pour tenter de vider ce rapport de tout contenu. Elle a pu ainsi faire disparaître du rapport la dénonciation des mesures contre l'immigration au Danemark, les violences policières à Gênes en juillet 2001, la mainmise du chef du gouvernement italien sur les médias qui « met en péril la liberté d'opinion », etc.

Dans la discussion, Arlette Laguiller a dénoncé l'hypocrisie des députés qui demandent aux pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne de respecter les droits fondamentaux (droit d'asile, non-travail des enfants, respect des minorités) mais qui s'opposent à la reconnaissance de ces mêmes droits aux travailleurs immigrés dits « non communautaires », parmi les plus exploités en Europe. Hypocrisie encore de ces députés qui, sans vergogne, s'opposent à ce que l'on publie les infractions à ces droits commises par les gouvernements des quinze pays de l'Union européenne !



Des réfugiés tziganes roumains se rendant dans un camp près de Berlin.

# 50 000 réfugiés serbes dont 80 % de Roms menacés d'être expulsés d'Allemagne

Depuis le mois d'avril, une caravane de 650 Roms parcourt l'Allemagne, de grande ville en grande ville, pour protester contre une menace d'expulsion générale. Ils sont en fait 50 000 ex-Yougoslaves, dont 80 % de Roms, qui sont ainsi concernés. Réfugiés en Allemagne au moment où les guerres ravageaient les Balkans, ils s'y sont installés, certains depuis cinq voire même dix ans, y ont trouvé du travail, fait des enfants qui ne parlent que l'Allemand, bref, ils s'y sont intégrés. Mais, prétextant que l'Allemagne, bref, ils s'y sont intégrés. Mais, prétextant que le calme revenu dans la région, les gouvernements allemand et yougoslave ont passé différents accords, sans effet jusqu'à pré-

sent, pour que ces réfugiés retournent « chez eux ».

Voilà que le gouvernement allemand a profité de la campagne électorale pour les menacer d'une expulsion manu militari. Et autant pour justifier cette injustice que pour les inciter à partir, des médias et des hommes politiques n'ont pas hésité à accuser les Roms de tous les maux, de toutes les incivilités, face à une opinion publique qui n'avait pas besoin de ça pour ne pas se sentir concernée par leur sort.

Le problème est que ces réfugiés n'ont plus de points de chute dans leur ancien pays, qui de surcroît avoue n'être pas en situation de les recevoir et de

toute façon leur réserve un statut peu enviable. Un simple fait le démontre : autour de Belgrade, la capitale serbe, les Roms vivent dans des bidonvilles sans eau ni électricité. Des villages de planches et de carton, que les autorités yougoslaves ont décidé de raser, sans prévoir pour autant d'autres hébergements.

Mais, surtout, ces réfugiés souhaitent rester en Allemagne où ils ont maintenant refait leur vie. Une délégation venue jusqu'à Strasbourg a profité d'une session du Parlement européen pour rencontrer quelques députés, dont notre camarade Chantal Cauquil qui est venue leur apporter son soutien.



## Éducation nationale

# TOUS EN GRÈVE LE 17 OCTOBRE !

**La plupart des organisations syndicales du secteur de l'Éducation appellent à une journée de grève le jeudi 17 octobre prochain. Elles entendent ainsi protester contre les choix budgétaires et la volonté de décentralisation du gouvernement Chirac-Raffarin, exiger le recrutement de personnels nécessaires et dénoncer la précarité dont sont victimes un nombre important de travailleurs de ce secteur.**

Si les mesures du gouvernement actuel ne font qu'amplifier celles du gouvernement précédent, les travailleurs de ce secteur ont toutes les raisons de participer massivement à cette grève.

Des coupes drastiques menacent à l'Éducation nationale, où il manque pourtant déjà du personnel dans tous les domaines : à l'entretien, dans les services de gestion, ou encore parmi les personnels de santé réduits à la portion congrue. Quant aux enseignants, alors qu'il faudrait en embaucher en masse, le gouvernement prévoit la diminution du nombre de fonctionnaires. Depuis des années, il n'a pas voulu créer les postes de personnels titulaires pour les vrais emplois occupés actuellement par des aides-éducateurs ou des travailleurs en CES. Aujourd'hui, au lieu de titulari-

ser parmi ces derniers tous ceux qui le souhaitent, il prétend vouloir supprimer en masse ces postes, en laissant inoccupées les charges nécessaires qu'ils occupaient.

Quant au recrutement décentralisé envisagé pour certains personnels, tels les surveillants, avant même que l'on sache comment il pourrait être mis en place, le gouvernement, sans attendre, annonce la suppression prochaine de milliers de postes de ces emplois de surveillants.

Le développement de l'auxiliaire repart de plus belle, avec des travailleurs contractuels en nombre croissant, au statut encore plus précaire que celui des anciens auxiliaires, à la situation pourtant déjà guère enviable.

De la maternelle à l'université, les raisons de protester sont partout nombreuses. Elles

le sont peut-être davantage dans les quartiers populaires où, lorsqu'il faut assumer les difficultés particulières rencontrées, l'absence des conditions minimales en postes et en moyens matériels rend le travail plus pénible pour les personnels et moins efficace pour les élèves. Mais en fait partout les raisons existent de dire : « Ça suffit ! ». Ainsi la hausse du nombre d'élèves dans les classes touche nombre d'établissements de toutes sortes.

Tout le personnel de l'Éducation nationale doit se mobiliser contre les différents projets gouvernementaux. Cette première journée de grande grève dans ce secteur doit être aussi l'occasion de revendiquer les moyens nécessaires à un bon service d'éducation qui manquent cruellement dans les établissements scolaires. Mais surtout, il faut faire de ce jour de grève le premier pas sur le chemin de la mobilisation des travailleurs de ce secteur. Quelles que soient les catégories d'agents de l'Éducation nationale, ensemble, tous en grève le 17 octobre !

Michel ROCCO



Grève de l'Éducation nationale en décembre 2001, à l'époque du gouvernement de gauche...

## DOUBLEMENT HANDICAPÉS

Une enquête menée par l'INSEE, l'Institut national de la statistique, montre que, pour les 12 millions de personnes subissant au moins un handicap en France, la situation sociale influe à la fois sur l'apparition de ce handicap et sur son traitement.

Ainsi, « les écarts entre familles de cadres supérieurs et d'ouvriers vont presque du simple au double », tous handicaps confondus. La cause en serait les accidents du travail pour une part, mais pas uniquement, puisque dès l'enfance, la différence est importante. En effet, plus la famille a de ressources, plus le dépistage est précoce et les remèdes apportés efficaces. De même, l'INSEE constate que les enfants de milieu aisé sont moins victimes d'accidents.

Cette inégalité dans l'apparition du handicap est amplifiée dans son traitement. Les ouvriers sont deux fois et demie plus souvent hébergés dans des institutions (six fois plus pour leurs

enfants) que les cadres supérieurs, les familles ouvrières n'ayant ni la place ni surtout les moyens d'employer une aide à plein temps. Quand ils peuvent travailler, les handicapés subissent plus fortement le chômage que le reste de la population : le taux de 24 % n'a pas varié depuis des années, malgré la « reprise » de ces derniers temps ou les lois en vigueur.

Quant aux équipements, pourtant indispensables pour rendre la vie moins contraignante, ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Aménager son logement ou son véhicule en fonction de son handicap coûte cher, les aides sont insuffisantes. Ainsi, moins d'un dixième des personnes utilisant un fauteuil roulant en possèdent-elles un électrique.

« Tout se passe, conclut le rapport, comme si l'inégalité sociale cumulait ses effets à chaque étape du processus ». Être handicapé, quand on est de milieu populaire, revient à subir « une double peine ».

## Le ministre prépare le terrain

Lors d'un passage à la télévision, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, a déclaré que si les classes de dix élèves installées de façon expérimentale dans le primaire pour les enfants en difficulté n'avaient pas de résultats concluants, on en reviendrait à la situation antérieure. C'est aussi le discours que tiennent depuis des années les recteurs d'académie, pour expliquer que, les résultats n'étant pas

meilleurs en ZEP que dans les lycées cotés, ils ne jugent pas utile de limiter les effectifs à 24 !

En fait, depuis cette rentrée, on assiste à une tentative généralisée de « bourrer les classes », au détriment de la qualité de l'enseignement.

Il est pourtant évident que les enfants en difficulté scolaire ou maîtrisant mal le français parce qu'ils sont issus d'une immigration récente apprennent mieux

en petits groupes, les enseignants ayant plus de temps à consacrer à chacun d'entre eux. Mais voilà, l'heure est aux économies dans tous les services publics et, une fois de plus, ce seront les couches les plus défavorisées de la population qui en feront les frais, puisqu'elles n'ont pas les moyens d'aider leurs enfants en dehors de l'école et ne peuvent compter que sur l'enseignement qui leur est dispensé par l'Éducation nationale.

## LE GOÛT AMER DE L'EMPLOI VACATAIRE

« Goûtez à l'enseignement... étudiants, aides-éducateurs, devenez vacataires », proclame une affiche émanant de l'académie de Créteil, sur fond de couleurs vives et de visages stylisés et heureux. A en croire les initiateurs de cette propagande, le statut de vacataire serait « une excellente préparation pour le CAPES et le métier d'enseignant », avec un service de « six heures de cours par semaine (200 dans l'année) » ! Bref, un petit job d'étudiant, plutôt bien payé (34,30 euros brut par heure), et qui permettrait de se faire une idée du métier en toute sérénité.

Les vacataires déjà en poste

en apprécient toute l'ironie. Car la réalité est beaucoup moins enthousiasmante. D'abord, les personnes embauchées pour une vacation font rarement six heures de cours par semaine pendant un an, mais remplacent un enseignant à temps plein, soit 18 ou 20 heures. Dans ce cas, à la fin novembre au plus tard s'ils ont été embauchés à la rentrée, ils n'ont plus qu'à plier bagage et attendre une autre vacation, qui ne vient pas toujours, pendant que les élèves voient se succéder les vacataires.

Ensuite, être lancé sans préparation ni formation dans des classes pas toujours faciles, en

craignant de ne pas être réembauché, n'est pas vraiment une sinécure ni la condition idéale pour préparer tranquillement un concours. Cela aurait plutôt de quoi vous dégoûter à tout jamais de l'enseignement. Enfin, pour la plupart des vacataires, il ne s'agit pas du tout d'un salaire d'appoint, mais de leur seule source de revenus. S'ils acceptent ce statut, ce n'est pas par choix mais bien parce que l'Éducation nationale préfère de plus en plus avoir des enseignants en statut précaire, qui ne lui coûtent pas cher en formation et dont elle peut se débarrasser à tout moment.

## Discrimination dans le monde des paillettes

Le cabaret du Moulin-Rouge vient de passer en correctionnelle pour avoir refusé d'embaucher comme commis de salle un jeune Sénégalais. « On ne prend pas de gens de couleur sur ce type de poste », avait en effet répondu la secrétaire au responsable de la Mission locale pour l'emploi qui lui proposait ce candidat. Effectivement, tous les serveurs

sont blancs et les Noirs se retrouvent à la cuisine. Un coup à renvoyer toutes les émules de Joséphine Baker à la plonge !

Le tribunal a requis une amende de 4 500 euros pour l'association du restaurant du Moulin-Rouge, deux mois avec sursis et 3 000 euros pour la secrétaire. Les petits Blancs attardés qui dirigent le Moulin-Rouge ne l'auront pas volé !

EDF-GDF

# APRÈS LE SUCCÈS DU 3 OCTOBRE

**Le 3 octobre, selon les chiffres même des directions d'EDF et de GDF, il y a eu 86 023 grévistes, sur un effectif réel de 113 826 agents (l'effectif théorique, avec les malades, RTT, etc., est plus élevé, avec 135 041 personnes). Cela représente donc de leur propre aveu 75,57 % de ceux qui auraient dû être présents ce jour-là, s'il n'y avait pas eu la grève.**

À la manifestation centrale à Paris, les estimations varient de 40 000 (Préfecture de police) à plus de 60 000 selon la CGT : des salariés d'EDF-GDF, mais aussi un peu d'Air France et de quelques-uns d'autres secteurs. C'est considérable. La journée a été un incontestable succès et ressentie comme telle par tous. Ajoutons qu'il y a eu des baisses de la production du courant (de l'ordre de 30 % selon la CGT) et que si cela ne s'est pas vu, c'est parce que, dans ces cas-là, EDF importe de l'électricité de l'étranger, et aussi parce que certains membres du personnel ont été réquisitionnés, dans les centrales nucléaires en particulier (qui ont fait grève, elles, à 81,64 %).

Les salariés savent bien que cette affaire de menaces sur les retraites et d'ouverture du capital au secteur privé n'est pas finie, et que ni la direction ni le gouvernement ne renoncent à leurs projets. Ils savent qu'il leur faudra « remettre ça » à un moment ou à un autre. Mais pour le moment, face à une simple déclaration d'intention de Roussely, le président d'EDF, sans mesure concrète

contre le personnel, ils ont riposté par une manifestation claire et ferme de refus. Et ils considèrent, en quelque sorte, qu'après le succès du 3 octobre, la direction doit se tenir pour avertie.

## La direction ne renonce à rien

Le lendemain de la manifestation, interviewé sur RTL, Roussely a réaffirmé cependant qu'en ce qui concerne les retraites il n'était pas possible de continuer dans le système de financement actuel des retraites par EDF, garanti par le seul compte d'exploitation, c'est-à-dire les recettes de la société nationale. Le président d'EDF veut sortir les retraites du compte d'EDF (et de GDF) et faire une caisse à part, et c'est du financement de cette caisse qu'il discute. Donc, Roussely persiste et signe, et à vrai dire personne ne s'attendait à ce qu'il change de langage.

Mais l'offensive contre les salariés se mène aussi sur un autre terrain : la Direction Electricité Gaz Service (avec 74 000 agents), qui s'occupe de la distribution, est en passe d'être scindée, « démixée » (on sépare le gaz de l'électricité) et filialisée. Les filiales pourraient devenir des sociétés anonymes, et dans ce cadre est « évoquée » la possibilité d'ouvrir le capital de ces filiales. Ainsi tout en n'ouvrant pas, officiellement, le capital d'EDF, on détacherait d'EDF de gros morceaux qui, eux, seraient ouverts au privé. La direction en a d'ailleurs déjà discuté en septembre avec les organisations syndicales.



## Quel est le jeu syndical ?

Officiellement, les directions syndicales veulent « pérenniser » le régime de retraite. Pour répondre aux critiques sur ce terme ambigu, la CGT répond que, pour elle, « pérenniser veut dire rendre durable le régime actuel ». Dans ce cas, pourquoi ne pas revendiquer le maintien du système actuel, un point c'est tout ? Il y a là anguille sous roche, puisque par exemple on peut lire dans un tract de la CGT parisienne : « Le gouvernement vient d'indiquer aux fédérations syndicales sa volonté de pérenniser, garantir et élargir le financement par tous les opérateurs, de notre régime particulier de retraite. Nous devons rester vigilants pour que cette déclaration se traduise dans les faits... » Mais parler « d'élargir le financement par tous les opérateurs » des retraites, c'est renoncer au système actuel, exclusivement

financé par EDF et GDF. Et la fédération CGT précise : « Nous proposons de mettre en débat une contribution sur l'acheminement du transport et de la distribution destiné à garantir le financement du régime (...) Notre proposition vise à ce que le coût du régime soit partagé par l'ensemble des opérateurs électriques et gaziers, y compris les importateurs et les fournisseurs autorisés sur le territoire français. » En clair, cela signifie que la CGT propose que EDF et tous les utilisateurs du réseau, puisqu'il est ouvert à la concurrence et le sera de plus en plus, soient soumis à une taxe, laquelle servira à financer les retraites. Ce qui revient bel et bien à réclamer une caisse de retraite, et donc à en dégager EDF et GDF. Roussely ne peut qu'applaudir à un tel projet.

Ainsi la CGT, avec des formules alambiquées, affecte un langage radical vis-à-vis du

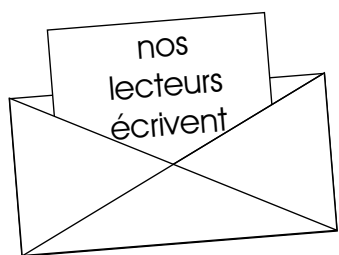
personnel (« Il faut rendre durable le régime actuel ») et discute avec la direction sur un tout autre terrain.

Dans le cours même de la manifestation du 3 octobre, dans un tract de la CGT, un « communiqué fédéral » se félicitait que le gouvernement appelle à « des négociations en ce sens d'ici trois mois ». Mais négocier sur quoi exactement ? Et pourquoi négocier ? Puisque les salariés d'EDF-GDF veulent conserver leur système de retraite, un point c'est tout !

Comme on le voit, rien n'est réglé. Les salariés ont intérêt à rester vigilants, contre leurs directions, contre le gouvernement, mais aussi contre ceux qui prétendent négocier en leur nom, sans leur demander vraiment leur avis.

Mais justement la journée du 3 octobre a montré qu'ils avaient le nombre et la force.

Correspondants LO



## CPCU (Compagnie parisienne de Chauffage urbain)

# NOUS QUI SOMMES « PRIVATISÉS »...

Du fait que cette entreprise, la CPCU, est une ancienne filiale EDF (privatisée en 1992), l'ensemble des employés en ont jusque-là gardé le statut. Et dès qu'il se passe quelque chose à EDF, de ce point de vue, nous sommes tout de suite directement concernés.

Ce n'est pas la perspective de la privatisation (nous la subissons depuis dix ans déjà) mais l'attaque contre les retraites qui a créé l'émotion. On a vite compris que notre direction n'attendrait pas une seconde, prenant prétexte d'éventuels changements à

EDF, pour tenter de nous les appliquer immédiatement. C'est pourquoi la mobilisation a été importante le 3 octobre. Il y a eu en moyenne 60 % de grévistes, mais surtout une centaine d'entre nous (sur moins de 500 à l'effectif) se sont retrouvés dès le matin tôt devant le siège, rue de Bercy, pour accompagner une délégation reçue par la direction, avant de rejoindre la manifestation des électriciens et gaziers. Nombreux étaient ceux qui participaient à leur première manif, en particulier les employés des bureaux et aussi les commerciaux qui

avaient tombé la veste et enfilé jeans et baskets pour l'occasion. Des retraités étaient aussi au rendez-vous et créaient la surprise.

Dans toutes les têtes il y avait aussi le fait qu'après dix ans de régime privé nous pouvons servir de « laboratoire » et de témoins. Aujourd'hui sous la coupe d'une filiale du groupe Suez (ex-Lyonnaise) la recherche du profit maximum nous fait subir une politique à courte vue très inquiétante. L'entretien des centrales de production de vapeur ainsi que du réseau de transport et de dis-

tribution n'est plus assuré au niveau nécessaire, on colmate les brèches, on met des rustines. La révision des chaudières est passée de 12 à 18 mois. Le réseau est malade. De gros travaux seraient nécessaires et ne sont pas engagés. C'est dans ces conditions qu'un très grave accident s'est produit à la porte de Clignancourt le 15 novembre 2000, faisant quatre morts parmi les collègues ! D'autre part, les commerciaux racontent que des clients potentiels sont rejetés, car la direction ne souhaite pas investir dans un

allongement du réseau. En bref, les conditions de travail et le service rendu se sont sacrément dégradés.

Nous travaillons avec des produits dangereux (combustibles et vapeur), mais on n'ose pas imaginer ce que cette attitude donnerait avec des centrales nucléaires !

C'est pourquoi nous avons envie de dire aux agents EDF, ainsi d'ailleurs qu'à tous les travailleurs : « Regardez comment cela se passe chez nous ! Alors refusons la privatisation ! »

Un travailleur de la CPCU (Paris)



SNCF

## SERVICE MINIMUM = PAS DE GRÈVE

La direction de la SNCF vient de soumettre aux organisations syndicales un protocole d'accord sur « l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits à la SNCF ». Elles devraient rendre leur avis fin octobre.

La « prévention des conflits », ou plutôt « comment interdire toute grève », voilà bien un vieux rêve de la direction et du gouvernement, et même de tous les patrons, du public comme du privé.

Bien avant le retour de la droite au gouvernement, Gallois, le président chevronné de la SNCF, s'était préoccupé du sujet et avait engagé des discussions avec les organisations syndicales. À peine nommé Premier ministre, Raffarin a relancé l'affaire et

pouvoir se mettre en grève. Des rencontres et discussions avec les responsables de la direction sont prévues dans le cadre de ces journées. Parfois, elles évitent la grève, parfois pas. Mais même s'il est aujourd'hui question de passer ce préavis de cinq à dix jours, ce qui serait déjà une aggravation de la limitation du droit pur et simple d'arrêter le travail quand la direction fait la sourde oreille à des revendications, l'enjeu des manœuvres engagées aujourd'hui va au-delà d'un simple réaménagement du droit de grève dans les services publics, et à la SNCF en particulier.

Direction et gouvernement ont des objectifs de rentabilité et, à terme, de privatisation, au moins partielle, de la SNCF. Dans cette perspective, la « conflictualité », comme ils disent, dont les chemi-



exprimé, dans son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, sa volonté de mettre en place un « service garanti » dans les transports publics. Les grèves à la SNCF étaient particulièrement visées. En juin, le secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, reprenait l'idée en déclarant d'un ton ferme que l'engagement de Chirac, durant sa campagne, sur un service garanti, serait respecté coûte que coûte et que, si la discussion avec les syndicats ne suffisait pas, on verrait ce qu'on verrait : le gouvernement irait jusqu'à faire passer une loi sur le sujet. Mais il lui resterait encore à la faire respecter... ce dont Bussereau ne paraît évidemment pas.

Malgré leurs déclarations, la SNCF comme le gouvernement restent quand même prudents dans cette affaire. Ils savent pertinemment que les cheminots, comme bien d'autres travailleurs des services publics, ne sont pas prêts à accepter ce qu'on voudrait leur imposer. A la SNCF, il existe déjà un préavis de grève légal, de cinq jours pleins, avant de

nots témoignent, malgré le préavis imposé à toute grève, est gênante. Ils voudraient bien arriver à la maîtriser, sans savoir cependant comment faire, car il ne suffit pas de rencontrer les fédérations syndicales ni même d'obtenir leur accord, pour s'assurer « la paix sociale ».

Tout le débat qui s'engage sur ce prétendu « service minimum » vise à faire pression sur les cheminots pour les décourager de débrayer quand ils pensent que c'est nécessaire. Car, sauf dans des mouvements importants comme celui de décembre 1995, il existe déjà un service minimum les jours de grève. Chaque usager le sait parfaitement. Les trains sont moins nombreux ; on les attend longtemps ; mais il y a des trains. Mais en fait la direction et les gouvernants voudraient que la grève ne se voie pas, qu'elle n'ait aucune incidence sur la circulation des trains, sur le fonctionnement de la SNCF en général, bref, qu'il n'y ait pas grève du tout, sinon symboliquement.

Mais là, ils rêvent un maximum !

Lucienne PLAIN

LA POSTE  
TRI LANDY  
(PARIS 18)

## CENTRE DE TRI FERMÉ, AU MÉPRIS DES POSTIERS



Aux dires de la direction du Courrier International dont dépendait le centre de tri du Landy, à Paris 18<sup>e</sup>, l'affaire est bouclée. Le centre est fermé depuis le 30 septembre. Le personnel ne peut même plus y pénétrer pour s'y réunir et depuis fin août il n'y a plus de travail.

Il aura fallu un an à la direction pour éparpiller les 400 postiers qui travaillaient dans ce centre. En fait de reclassement, la direction s'est toujours refusée à prendre en compte les revendications du personnel : « Que personne ne soit muté d'office ni incité à devoir accepter un poste de travail qui ne lui convienne pas ». Chacun devait pouvoir être muté dans le centre ou le bureau de son choix, sur une position de travail et des horaires à sa convenance. Pour

une administration comme La Poste qui emploie près de 300 000 travailleurs et compte des milliers de bureaux, une centaine de centres et des dizaines de directions, satisfaire cette revendication élémentaire ne posait aucun problème. Mais la direction voulait montrer que dorénavant c'est elle et elle seule qui décidera du sort de chacun.

Rien qu'à Paris, La Poste a fermé tous les centres de tri situés dans les gares de chemin de fer. Maintenant c'est au tour du Landy. Et pour les deux années à venir la direction a annoncé la fermeture de cinq centres de tri du courrier dans Paris. Fermeture après fermeture, les conditions de reclassement deviennent plus difficiles. Les postiers du Landy, dont beaucoup ont connu une, voire deux ou trois fermetures, peuvent en témoigner. Chaque fois la direction réduit le personnel,

les possibilités de reclassement se réduisent comme peau de chagrin.

Ainsi, fin août, il restait au Landy 80 personnes à reclasser... Aujourd'hui la direction envisage quinze mutations d'office et en laisse encore en plan plusieurs qu'elle juge « inaptes » car ayant des problèmes de santé. Régulièrement, les travailleurs du Landy se regroupent à plusieurs dizaines, qu'ils aient été reclassés ou non, pour exiger de la direction des reclassements acceptables. Ils n'entendent laisser aucun collègue sur le carreau.

Les conditions de cette fermeture éclairent les intentions de La Poste vis-à-vis du personnel, et entre autres celui des centres de tri parisiens dont la fermeture est annoncée. Il ne saurait être question de lui laisser les mains libres.

Correspondant LO

DDE -ISÈRE

## ARGENT PUBLIC – ARGENT PRIVÉ : LA PASSERELLE

Les travaux de balisage et de surveillance de chantiers sur les voies rapides urbaines, autour de Grenoble, font partie des tâches habituelles effectuées par une équipe d'une trentaine d'agents de la Direction départementale de l'équipement (DDE).

Depuis le début de l'année, les agents refusent totalement la nouvelle organisation du travail, décrétée par l'application de l'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail). Celle-ci aggrave les conditions de travail et transforme le paiement des heures supplémentaires en primes où elles seraient comptabilisées au rabais : 10 % pour les heures de 18h à 22h, 30 % pour celles de nuit, 10 % pour le samedi et 20 % pour le dimanche.

Les responsables de la DDE de l'Isère, qui prennent pour prétexte le refus des agents, et les élus de la METRO (communauté d'agglomération gre-

nobloise) qui financent les travaux, ont décidé dernièrement de confier ces missions à une entreprise privée, pour la construction d'une bretelle autoroutière. Les travailleurs de la DDE ont fait le calcul : en comparant avec les chiffres de l'entreprise, cette mesure coûtera au moins trois fois plus cher aux contribuables locaux.

Depuis plusieurs années, les agents de la DDE dénoncent le manque de moyens et de personnels à l'Équipement, manque aggravé par l'application en 2002 de l'ARTT, sans création d'emplois. En décembre dernier, c'est pour toutes ces raisons que les agents ont fait grève pendant 17 jours.

Lundi 30 septembre, en fin d'après-midi, à Grenoble, une vingtaine d'agents accompagnés d'une dizaine de militants CGT se sont invités à l'inauguration d'une passerelle piétons. Il y avait là tout un gratin

d'élus, dont le maire socialiste de Grenoble, Michel Destot, le préfet et les responsables de l'Équipement. Les manifestants se sont adressés plus particulièrement à Didier Migaud, président de la METRO, député socialiste (fabusien) et ex-rapporteur au Budget sous le gouvernement Jospin.

On comptait aussi, parmi la centaine de personnes présentes, des élus PCF de l'agglomération, qui n'ont même pas daigné se soucier de la présence des manifestants, trop occupés qu'ils étaient à plaisanter avec le préfet.

Les travailleurs ont réclamé les moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions du service public, pour ne pas avoir à en passer par les entreprises privées dont le but essentiel est de faire du profit.

Correspondant LO

Alcatel-Ormes (Loiret)

## RÉACTIONS AUX MENACES DE LICENCIEMENTS

Mercredi 2 octobre à Alcatel Ormes, nous avons débrayé à plus de 200 et manifesté à l'entrée de l'usine (nous sommes 500 à travailler sur place) pour protester contre les 19 000 suppressions d'emplois engagées par la direction d'Alcatel.

L'inquiétude est profonde. Bien sûr les commandes sont en baisse, mais ce nouveau train de licenciements c'est surtout, a expliqué Tchuruk, le PDG, pour assurer des bénéfices en 2003. Car il faut bien sûr que les actionnaires touchent des bénéfices, même s'il faut pour cela envoyer des milliers de travailleurs au chômage et ruiner des régions entières !

Beaucoup de travailleurs avaient espéré au moins pouvoir attendre leurs 55 ans et profiter d'un départ en pré-retraite. Non seulement ce genre de plan est remis en cause, mais il est même question que certaines activités, comme l'atelier de réparation d'Ormes qui regroupe 50 personnes, soient vendues avec les machines à un sous-traitant.

On a même découvert que le sous-traitant, dont le nom revient le plus souvent pour cette reprise, n'est plus coté en Bourse depuis le mois de juillet en raison de problèmes financiers. Ce qui ne fait que renforcer l'inquiétude.

Le débrayage a remonté le moral dans un centre où il y a déjà eu plusieurs plans de suppressions d'emplois, dont le dernier date de quatre ans.

Une bonne partie des travailleurs se demandait d'ailleurs pourquoi le mot d'ordre de grève initialement décidé par les organisations syndicales d'Alcatel pour le 3 octobre avait été précipitamment avancé au 2. Au moment où nous regardions avec sympathie les actions des salariés d'EDF, de GDF et de France Télécom, la décision de nous faire manifester à part n'a pas été approuvée par tous, loin s'en faut.

Malgré ces handicaps, un nombre significatif de salariés d'Alcatel s'est mobilisé : 1 600 ont manifesté à Lannion, 400 à Nantes, 600 à Vélizy...

Le PDG, de son côté, annonce qu'il faut aller vite pour supprimer les emplois et réclame que l'État lance un plan de sauvetage de la téléphonie, ce qui reviendrait à faire financer le seul fabricant français de matériel téléphonique avec l'argent public. Ce ne serait pas nouveau. Alcatel a toujours été financé par l'État, indirectement par les organismes de recherche publics, et directement dans des opérations comme le minitel, sans parler des surfacturations à France

Télécom (rappelons d'ailleurs que France Télécom n'a jamais porté plainte contre Alcatel).

Pendant toutes ces années, ces subventions ont-elles permis d'éviter un seul licenciement ?

L'heure est plutôt venue de réclamer les subventions ainsi perçues et de les utiliser pour sauvegarder les emplois menacés, plutôt que de lui en octroyer de nouvelles. Sans compter qu'Alcatel a toujours servi des bénéfices à ses actionnaires. Il ne faudrait pas oublier ceux-là, et les faire payer eux-aussi.

Toutes les organisations syndicales sans exception réclament l'intervention de l'État français et du Parlement européen pour « impulser une politique de relance des investissements des opérateurs et soutenir l'activité télécoms européenne ». Mais ce qu'il faudrait d'abord et surtout imposer dans la situation actuelle, c'est l'interdiction des licenciements. Une revendication qui correspond aujourd'hui aux intérêts de toute la classe ouvrière, car c'est en fait tous les travailleurs qui peuvent être menacés, comme les salariés d'Alcatel, par des plans de licenciements.

Correspondant LO

## Centrale Thermique du Moule (Guadeloupe)

### TROIS SEMAINES DE GRÈVE POUR FAIRE APPLIQUER LA LOI !

En Guadeloupe, depuis trois semaines, les travailleurs de la Centrale Thermique du Moule (CTM, centrale privée fournissant de l'énergie à EDF) sont en grève pour obtenir le statut des personnels des industries électriques et gazières. En effet, tant que la production d'électricité est soumise au contrôle de l'EDF, tout producteur de gaz, de vapeur ou de toute autre forme d'énergie visant à produire de l'électricité, même privé, doit donner à ses salariés le même statut que les travailleurs d'EDF. C'est la loi et c'est ce qui se fait en France... mais pas en Guadeloupe ! Les salariés de deux centrales de la Réunion sont également concernés par ce problème.

Malgré plusieurs injonctions préfectorales et ministérielles reconnaissant le bien fondé de la revendication des travailleurs, la direction de la

CTM s'obstine dans son refus et son mépris des salariés. Après avoir prétendu que ces travailleurs produisaient de la vapeur et non de l'électricité, elle réclame aujourd'hui une décision du Conseil d'État.

Cette entreprise, qui a bénéficié de nombreuses aides de l'État pour s'installer, est pourtant des plus prospères. Elle réalise l'équivalent de 60 millions de francs de bénéfice annuel. L'application du statut, qui entraînerait un surcoût de 5 millions de francs par an, ne priverait donc les actionnaires que d'une petite partie de leurs dividendes.

Cette centrale, qui fonctionne à partir de déchets de canne à sucre et de charbon, est couplée au réseau électrique de l'île et lui fournit près de 30 % de son électricité. La grève se traduit donc par des coupures tournantes de courant, EDF procédant à des délestages.

De leur côté, les grévistes ont fait largement connaître les raisons de leur lutte par des prises de parole et des distributions de tracts, et la population leur a réservé un accueil chaleureux. Avec l'aide des militants de la CGT-Guadeloupe, ils sont également intervenus devant plusieurs entreprises. La solidarité s'est traduite notamment par des débrayages dans l'usine sucrière de Gardel, voisine de la CTM.

Quant aux autorités locales, elles affichent d'autres solidarités : le tribunal statuant en référé a ordonné l'évacuation des grévistes sous astreinte de 1000 euros par jour et des CRS ont été dépêchés aux abords de la Centrale, non pour obliger la direction à respecter la loi mais pour intimider les travailleurs. Les grévistes restent néanmoins très déterminés.

## Île de la Réunion Saint-Benoît

### LES CONDUCTEURS DE « CACHALOTS » FONT RECULER

A la Réunion, pour la première fois depuis plus de 30 ans qu'existe la Société Agricole Nord Est, les travailleurs ont fait grève pour leurs revendications. Cette entreprise de 56 salariés, dont une vingtaine de permanents, est spécialisée dans l'acheminement de la canne à sucre depuis les plateformes où les planteurs la livrent jusqu'aux deux usines sucrières de l'île. A chaque campagne les 40 « cachalots », gros poids lourds spécialement conçus pour cet

300 à 450 euros, une prime de nuit de 20 euros, le paiement des deux premiers jours de travail en cas de panne prolongée de l'usine.

La grève a duré deux jours, les lundi 30 septembre et mardi 1<sup>er</sup> octobre. Dès le premier jour la plate-forme de Beaufonds saturée ne pouvait plus recevoir les cannes apportées par les petits planteurs. Bien qu'étant les premiers pénalisés, ces derniers, loin de se retourner contre les grévistes, ont bloqué une route avec



usage, transportent un million de tonnes de canne.

Depuis un certain temps la direction avait multiplié les atteintes aux avantages acquis pour diminuer le coût de la main-d'œuvre. Des chauffeurs ont par exemple constaté sur leur paye d'août une perte d'environ 200 euros par rapport au même mois l'an passé. Les mesures prises par le nouveau directeur ont contribué à accroître le mécontentement. Ainsi, le contrat d'un ancien chauffeur saisonnier n'a pas été renouvelé. La prime en nature de 26 briques de lait par mois, qui existait depuis 25 ans et dont bénéficiaient encore quatre travailleurs, a été supprimée. Lors d'une réunion avec la direction les travailleurs ont demandé la garantie du renouvellement de leur contrat de saisonnier et la remise en place de la prime de lait. En réponse, on leur a servi des phrases creuses.

Réunis pour établir une liste en 14 points de leurs revendications, ils ont décidé d'un débrayage pour aller la porter au patron. Parmi les revendications, il y avait le renouvellement obligatoire des contrats de travail des saisonniers d'une année sur l'autre, le paiement des heures supplémentaires, l'augmentation de la prime de tâche de

une cinquantaine de tracteurs en signe de solidarité.

Toutes les manœuvres de la direction pour tenter de diviser les grévistes n'ont pas abouti. De même, lorsque, la veille de la grève, la direction avait voulu faire sortir les « cachalots » en prévoyant de les faire conduire par les chauffeurs d'une autre entreprise, ceux-ci ont été interceptés par les grévistes et ramenés au garage.

Finalement, face à la détermination des grévistes et au soutien affirmé d'une partie des petits planteurs et d'autres travailleurs, la direction a dû céder. La prime de tâche augmentée de 76 euros, la prime de nuit est fixée à 5,58 euros, les heures supplémentaires ainsi que les deux premiers jours en cas d'arrêt de l'usine seront payés, le prix des briques de lait sera versé aux travailleurs concernés. En moyenne cela représente une augmentation de 250 euros par mois. Les travailleurs ont voté la reprise.

Ce mouvement laissera des traces. Les travailleurs ont le sentiment d'avoir vécu collectivement des moments exceptionnels et ils se sentent assez forts pour envisager de remettre ça.



Moulinex

# UN AN APRÈS

## ● À Saint-Lô (Manche)

Il y a un an, la reprise de Moulinex par SEB se traduisait par 134 licenciements pour l'usine de Saint-Lô. Restaient alors 600 salariés : 300 à SEB et 300 à la CGME (Compagnie Générale des Moteurs Electriques), devenue filiale Moulinex deux ans auparavant. La CGME qui n'intéressait pas SEB était placée sous contrôle d'administrateurs, dans l'attente de repreneurs.

### Où en est-on un an après ?

Côté CGME, des licenciements sont déjà annoncés. Un seul repreneur s'était fait connaître : un groupe d'une dizaine de cadres qui entendait conserver un seul des deux sites de la CGME, celui de Carpiquet près de Caen. Le site de Saint-Lô disparaîtrait et surtout les effectifs seraient revus à la baisse. Mercredi 18 septembre le tribunal de commerce de Nanterre a tranché. 193 salariés, un tiers de l'effectif total, sont licenciés (112 pour Saint-Lô) ! Cependant les deux sites sont maintenus avec quelques mutations. Le vendredi 20, les salariés étaient priés de rester chez eux dès lundi et d'attendre leur éventuelle lettre de licenciement.

Pour l'instant ce mauvais coup n'a pas entraîné de réac-

tions. En fait, cela fait des mois que l'idée du départ est discutée. Beaucoup sont gagnés par l'éccœurement, comme ceux qui ont déjà connu des restructurations, la fermeture de l'usine de Granville il y a quatre ans par exemple, à qui on avait demandé des « efforts » pour venir à Saint-Lô et qui se voient remerciés aujourd'hui. « Vous aurez la même chose que les Moulinex », se sont laissé dire les salariés de la CGME. Mais ceux-ci ont toutes les chances de ne pas voir la couleur du peu qu'avaient fini par arracher les Moulinex (prime, congés de conversion) puisque aucun protocole n'a même été signé !

Côté SEB, l'avenir s'annonce sombre. L'atelier de production jouxte celui de la CGME et c'est l'expectative qui domine. Il y a un an, c'est tous les Moulinex qui étaient dans la rue et ceux qui restent aujourd'hui se sentent bien seuls et surtout bien moins forts...

### Des licenciés qui luttent contre l'isolement

Après les licenciements de l'an dernier, pour que personne ne reste isolé, des « ex-Moulinex » ont créé à Saint-Lô une association qui compte

aujourd'hui plus de 90 adhérents. Les mardis et les jeudis, des dizaines de travailleurs peuvent se retrouver autour d'un café pour faire le point, raconter leurs difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi, trouver un conseil et surtout un réconfort. Car, sur les 134 licenciés sur Saint-Lô, seuls 8 ont trouvé un emploi en CDI ! Si on ne compte pas les 14 qui sont en formation quali-

ficante et les 45 qui bénéficient des mesures d'âge, ils sont 67 à être passés d'une mission d'intérim de quelques jours ou d'un contrat en CDD à... rien !

La rencontre avec les anciens camarades de travail, la solidarité sont d'autant plus appréciées et nécessaires que le découragement prend facilement le dessus. Beaucoup ont en tête le suicide de quatre licenciés Moulinex de Cormelles-le-Royal (Caen) et savent qu'ils n'ont rien à espérer de toutes les promesses qui leur ont été faites, que ces promesses viennent des autorités ou

des patrons.

Dernière mesquinerie en date, en effet, le Conseil régional de Basse-Normandie avait annoncé qu'il verserait une aide à la création d'entreprise sous forme d'enveloppe à tout ex-Moulinex intéressé. Aujourd'hui, considérant qu'il a déjà beaucoup fait pour les licenciés Moulinex (!), il vient de décider de transformer cette aide en « aide à l'emprunt » ! Et puis, côté patronal, il suffit de rappeler que SEB avait promis que l'emploi des 600 salariés de la CGME serait garanti pendant au moins deux ans...

## ● À Cormelles-le-Royal (Caen)

### Reclassement au compte-gouttes et réindustrialisation-bidon

Sur 1 272 travailleurs licenciés il y a un an lors de la fermeture de l'usine de Cormelles, seuls 87 ont trouvé une embauche définitive, en CDI, dont environ 64 cadres et seulement 11 femmes. La cellule de reclassement et l'AFPA (Agence pour la formation professionnelle des adultes) répondent bien mal aux souhaits de formation ou d'emploi. Elles ne font pas l'effort de proposer trois réelles possibilités d'emploi par travailleur et la cellule de reclassement ne s'informe pas sérieusement : ainsi, elle a envoyé 25 personnes se présenter à une fonderie, un ancien sous-traitant

de Moulinex, en dépôt de bilan puis racheté ensuite par ses cadres, qui refusent d'embaucher d'ex-Moulinex. A d'autres, on propose des postes sur des chantiers, dans le bâtiment, notamment à des femmes de 35-40 ans, ou des emplois en intérim dans d'autres régions, sans aucune compensation pour l'hébergement ou le transport.

Bien sûr, certains travailleurs partent en préretraite ; à d'autres on propose un départ dans le cadre du plan Amiante. Mais certains - même s'ils ont été exposés - le refusent, car ils ne toucheront que 65 % du salaire. On est loin des 3 000 emplois en

trois ans ; on évoque seulement 100 à 200 emplois sur l'ancien site de Cormelles.

Après ses 36 % de bénéfices sur le premier trimestre 2002, SEB, repreneur de la partie rentable de Moulinex, envisage un bénéfice de 30 % sur l'année. SEB, d'après un syndicaliste, aurait bien commencé en raflant pour 150 millions d'euros de marchandises lors de la reprise du groupe : tout un symbole de ce hold-up qui a fait des milliers de victimes parmi les travailleurs, avec la bénédiction du gouvernement Jospin de l'époque.

Beauvais (Oise)

## NESTLÉ VEUT 18 LICENCIEMENTS SECS

Depuis le mois de juin, Nestlé a engagé sur son site de Beauvais un plan de 168 suppressions d'emplois, sur le millier que compte encore cette usine qui fabrique les surgelés Maggi et les glaces Gervais (voir LO n° 1776 et 1781). Il y a 128 préretraités (non compensés, évidemment, par des embauches). Pour le reste, Nestlé proposait des mutations aux uns, du travail dit « intermittent » aux autres. On ne savait pas au début du mois de septembre si ce plan se traduirait ou non par des licenciements secs.

Les premières lettres de licenciement sont tombées à partir du 17 septembre, et la direction a annoncé qu'il y en aurait en tout 18. Dès le vendredi 20, une équipe a débrayé pendant deux heures et a fait venir le directeur pour qu'il s'explique. Celui-là, à un ouvrier qui lui demandait s'il n'avait pas honte de licencier un père de trois enfants, eut le culot de répondre : « C'est donc vous, célibataire sans enfants, que je devrais licencier ! » Aux délégués CGT qui relevaient le fait que les postes des

licenciés, loin d'être supprimés comme il l'affirmait, étaient occupés par d'autres salariés, il rétorquait : « Vous jouez sur les mots ! » Lui, joue bel et bien avec nos vies...

Entre les salariés qui partent ou sont partis en préretraite, la quarantaine qui sont encore sur la sellette, les deux à trois journées de chômage par semaine que la direction impose en ce moment alors que les ventes marchent bien, la riposte à son plan de licenciements n'est pas facile. Cependant une manifestation a pu être organisée samedi 5 octobre, et une autre est programmée le jeudi 10 octobre.

Même si ces réactions sont encore minoritaires, ce sont ceux qui y participent qui ont raison. En cherchant à s'opposer aux licenciements, ils défendent l'intérêt de tous et montrent aussi à la direction qu'ils se préparent à faire face aux autres mauvais coups qu'elle prépare.

Correspondant LO

Aventis Romainville (Seine-Saint-Denis)

Le 26 septembre la direction d'Aventis annonçait 559 suppressions d'emplois et son désengagement du site de Romainville à la mi-2005. Depuis, l'intersyndicale et le personnel ont organisé des assemblées générales ; le mercredi 2 octobre, 300 salariés ont bloqué la route de Noisy pendant une heure, devant l'usine. Le lendemain 3 octobre, à l'appel de la CGT et de FO, un groupe d'une cinquantaine de salariés rejoignait la manifestation d'EDF-GDF à Paris.

Les manifestants du 3 octobre pouvaient ainsi lire leur bande-roule, annonçant :

« Aventis Pour la santé Un des leaders mondiaux de la pharmacie + 35 % (937 millions d'euros en 6 mois) pour ces messieurs les boursicoteurs

Résultat : - 635 à 685 emplois soit encore - 30 % de postes en recherche

Halte au massacre de nos emplois ! »

La direction a convoqué de nouveau le Comité central d'entreprise pour le 18 octobre à la

## LE PERSONNEL DE NOUVEAU MOBILISÉ CONTRE LA FERMETURE



Croix-de-Berny. L'intersyndicale prévoit une manifestation ce jour-là, avec tous les sites de la région parisienne. Le personnel de Romainville ne veut pas être bradé à des sous-traitants ni se retrouver

à l'ANPE. Il veut rester personnel Aventis. Les superprofits engrangés par le groupe ne cessent d'augmenter et Aventis peut et doit payer.

Correspondant LO

## FRANÇAISE DE MÉCANIQUE Douvain (Pas-de-Calais)

**Fabrique de moteurs, filiale de Renault-Peugeot, la Française de Mécanique (FM) emploie 5 800 salariés dont environ 1 000 intérimaires. A la Fonderie, vendredi soir 27 septembre, un de nos camarades a été écrasé par sa machine et est décédé le lendemain à l'hôpital des suites de ses blessures.**

Ce salarié, intérimaire, était à son poste de travail et faisait un travail de réglage habituel, comme d'autres le faisaient tous les jours en

début de poste. Mais il a été coincé... par les mouvements d'une pelle hydraulique, dont sa présence à cet endroit aurait dû interdire le mouvement. Il y avait paraît-il une sécurité, mais elle n'a pas empêché le mouvement de la pelle. Il a fallu ensuite trois quarts d'heure à l'équipe de secours pour libérer ce camarade, comprimé entre la pelle et le plateau de chargement des pièces. Réanimé à trois reprises pour arrêt cardiaque, il a été emmené à l'hôpital dans un état extrêmement grave et n'a donc pas survécu.

Cette machine était consi-

dérée comme dangereuse, même si cela n'a pas empêché la direction de déclarer à la presse que la machine était conforme et vérifiée régulièrement. Un salarié, embauché, avait même refusé d'y travailler parce qu'il ne s'y sentait pas en sécurité. Pour un intérimaire, il était évidemment plus difficile de refuser le travail.

On sait bien ce que valent les déclarations des responsables sur notre sécurité au travail, eux qui dépensent beaucoup d'énergie surtout pour qu'on ne déclare pas les accidents du travail ou qu'on les

minimise en limitant les jours d'arrêt (quitte à nous trouver des postes « allégés » ou à nous payer le taxi pour nous faire venir au boulot).

La FM bat pourtant des records de production (presque 10 000 moteurs par jour) mais investir pour l'entretien des machines et leur sécurité n'est pas la préoccupation de la direction. Dans les anciens ateliers, il est fréquent de se retrouver à travailler sur de vieilles machines qu'on a équipées d'un système de sécurité pour être aux « normes », mais c'est une sécurité a minima. C'était le

cas sur la machine où l'accident s'est produit. C'est là la vraie cause de la mort de notre camarade, qui laisse derrière lui une famille avec quatre enfants.

Il est inadmissible que l'on puisse encore mourir dans ces conditions aujourd'hui. C'était la réflexion la plus couramment entendue le lundi suivant dans les ateliers. Mais, pendant que les patrons de l'automobile accumulent des records de profits, les conditions de travail, au lieu de s'améliorer, se dégradent jusqu'à être la cause d'accidents mortels. Révoltant !

## MINES DE POTASSE D'ALSACE

**Vendredi 20 septembre, la direction des Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) certifiait que l'incendie du site de stockage de déchets industriels Stocamine était maîtrisé. Mais peu de temps après, le délégué-mineur CGT, descendu vérifier, constatait la présence de fumées et de fortes odeurs chimiques. En conséquence, la direction entendait descendre une caméra thermique et envisageait un noyage des galeries et des braises éventuelles à l'azote. Mais mardi 7 octobre rien n'était encore fait et l'impression est que l'enquête sur l'incendie et ses causes n'avance pas, mais au contraire recule. L'incertitude règne donc encore et en attendant, étant donné que l'aérage des galeries incendiées de Stocamine et celles des Mines de Potasse d'Alsace communiquent, et qu'on ne sait toujours pas la nature de ce qui brûle, les mineurs de potasse refusent toujours de descendre.**

### La direction tâte le terrain...

La direction a tenté quelques pressions pour faire descendre des mineurs, afin de réaliser la séparation de l'aérage entre les galeries de

Stocamine et celles des MDPA et redémarrer l'exploitation des mines de potasse. Elle sous-entendait que, si elle ne pouvait pas redémarrer, elle devrait fermer les mines, laissant planer des menaces pour l'avenir. Mais pour cela elle n'a trouvé que quelques ingénieurs ou contremaîtres. Les mineurs, dont une grande partie sont à quelques mois de la retraite (l'exploitation des mines doit fermer en mai 2003), refusent de descendre tant qu'ils n'ont pas d'indications plus claires sur les produits qui ont été enfouis et qui brûlent peut-être encore, ou qui sont susceptibles de brûler à tout moment dans d'autres galeries.

L'enquête administrative diligentée par la préfecture sur la qualité des produits enfouis n'avance pas. Mais on apprend à ce propos qu'il suffit qu'un conteneur soit étiqueté « amiante » pour que la loi interdise qu'on l'ouvre. Or c'est l'industriel qui étiquette lui-même ses déchets, pouvant ainsi mettre ce qu'il veut sans aucun contrôle dans le conteneur. Or bien des conteneurs étiquetés ainsi avec « amiante » ont été descendus...

C'est donc tout le système de sécurité industriel et de contrôle administratif qu'il faudrait remettre en question. On se demande bien dans ces conditions, s'ils ne remettent pas en cause le secret commercial et industriel, ce que pourront faire les soi-disant experts

universitaires indépendants choisis par l'administration.

De son côté la direction de Stocamine tente d'opposer ceux qui veulent un emploi à ceux qui pensent en termes de santé. Elle a menacé de mettre au chômage technique ses salariés, qui pour le moment sont affectés à des travaux d'entretien au Jour (en surface). Elle espérait jouer sur la crainte que certains pouvaient avoir de perdre leur emploi, pour leur faire accepter de prendre des risques. Mais elle est tombée sur un os. Les salariés de Stocamine, consultés par la CFDT de l'entreprise, sont favorables au chômage technique. Le directeur de Stocamine se déclare surpris : « *Tous les gars que moi j'ai interrogés sont contre le chômage partiel. Ils ont des enfants, des maisons et des voitures à payer...* », s'étonne hypocritement le directeur, qui espérait prendre en otages ses salariés.

### ...et change d'attitude

Lundi 30 septembre près de 500 mineurs de potasse se sont réunis comme la semaine précédente au puits Amélie, dans une deuxième assemblée générale. Là, ils faisaient savoir bien fort à la direction des MDPA qu'il était hors de question, d'une part de prendre des risques en retournant au travail sans que toute la vérité ait été faite sur les déchets, et d'autre part de perdre un centime sur leur salaire, même s'il s'agit de pri-

mes de déplacement, alors qu'ils ne se déplacent pas, ou de primes de nuit, alors qu'ils ne viennent pas la nuit. Ils ne sont responsables en rien pour ce qui est arrivé et ils ne veulent pas en être deux fois les victimes, sur leur santé ou sur leur salaire et l'emploi.

Par ailleurs la CGT proposait de mener sa propre enquête avec le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS-CT) de l'entreprise et un expert choisi par lui, et d'autre part d'organiser une manifestation des mineurs, de leurs familles, des salariés des entreprises sous-traitantes et de la population du bassin potassique, pour exiger que la vérité soit faite et qu'aucun salarié ou habitant ne paye les conséquences de l'âpreté au gain et de l'irresponsabilité des industriels et de l'administration. L'idée plaisait bien aux mineurs.

Du coup, craignant peut-être que les salariés des entreprises sous-traitantes et la population, qui suivent avec inquiétude la situation à Stocamine, ne viennent appuyer les mineurs, la direction changeait son fusil d'épaule. Elle annonçait officiellement aux syndicats qu'il était fort probable qu'elle abandonne dès maintenant l'exploitation des mines, mais qu'elle garantirait par contre dès aujourd'hui et jusqu'à mai 2003 le salaire complet des 300 mineurs qui devaient partir en préretraite à cette date. Cela voudrait dire pour ces derniers la retraite à

47 ou 48 ans. Par ailleurs, la direction envisageait de mettre en congé avec leur salaire complet des mineurs un peu moins âgés – ce qui signifierait pour certains la retraite à 42 ans – et s'engageait enfin à garder à des travaux d'entretien ou de surface les plus jeunes, tout en leur promettant « quelque chose » qui leur permettrait de ne pas être jaloux de leurs aînés mis en retraite tout de suite.

La nouvelle, bien qu'officielle, a immédiatement fait le tour du bassin, mettant en joie les mineurs. Si la direction ne ment pas, cela voudrait dire qu'ils n'auraient plus à descendre et que leurs revenus ou leurs emplois seraient garantis. A l'assemblée générale du 6 octobre, les questions ont fusé et, même si l'état d'esprit reste à la vigilance devant une direction qui pourrait tenter de démobiliser les mineurs par des promesses sans suite, cela a déjà eu un effet sur les dirigeants syndicaux, qui ne parlaient plus de manifestation mais se sont repliés sur des calculs plus corporatistes. En effet, les employés des entreprises sous-traitantes et les habitants qui vivent au-dessus de Stocamine sont exclus du plan de la direction.

En tout cas, une nouvelle assemblée est prévue pour le 14 octobre et certains parlent d'y inviter les salariés des entreprises sous-traitantes et des habitants du bassin.

Correspondant LO



# LES TROUPES FRANÇAISES AU SECOURS DE GBAGBO

En Côte-d'Ivoire, dix jours après la mutinerie d'une partie de l'armée, le projet de cessez-le-feu préparé sous l'égide des représentants d'États de l'Afrique de l'Ouest a été repoussé par le gouvernement. En faisant mine de vouloir négocier, le gouvernement de Gbagbo a surtout voulu gagner du temps pour préparer une offensive militaire contre Bouaké, deuxième ville du pays et bastion des rebelles.

Il est d'ailleurs significatif que les armes et les munitions destinées aux forces armées gouvernementales aient été acheminées via l'aéroport de Yamoussoukro, que les forces françaises, déployées une fois de plus au nom d'une intervention humanitaire, avaient mis hors d'atteinte des rebelles. Car si le gouvernement français a, dans un premier temps, fait semblant de ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures de la Côte-d'Ivoire, il a bel et bien choisi son camp. « La France ne laissera pas faire une déstabilisation de la Côte-d'Ivoire », a déclaré un représentant du gouvernement français pour justifier l'aide militaire apportée au régime. Les troupes françaises n'avaient d'ailleurs pas attendu ces propos pour pointer leurs canons en direction des mutins.

De Bouygues à Bolloré, en passant par les grandes banques et les groupes agro-alimentaires, les trusts français ont trop d'intérêts en Côte-d'Ivoire pour que l'État français reste inactif. D'autant que, depuis le début du conflit, les rebelles ont gagné du terrain, étendant leur influence à tout le nord du pays.

Pendant ce temps, à Abidjan, capitale économique du pays, les tensions s'accroissent. Les forces armées et des groupes de jeunes extrémistes s'en prennent de plus en plus souvent aux immigrés,



Des manifestants à Bouaké expriment clairement ce qu'ils pensent du régime... et de la France.

principalement à ceux issus du Burkina Faso qui constituent la moitié de la population étrangère vivant dans le pays. Ces tensions ethniques sont alimentées par le gouvernement de Gbagbo et ses alliés ainsi que par une partie de la jeunesse estudiantine et certains intellectuels qui font des immigrés burkinabés, et plus généralement des populations vivant au nord du pays, dans les zones limitrophes du Burkina, les bous-

émissaires de la situation actuelle.

On a pu ainsi entendre le présentateur de la télévision d'État déclarer : « Pourquoi la Côte-d'Ivoire, qui est en temps de guerre, ne mettrait pas dehors ceux qui sont principalement à la base de nos malheurs ? Il suffirait tout simplement d'expulser vers le Burkina ne serait-ce que 500 000 Burkinabés pour que le chef du "pays des hommes intègres" (Blaise Compaoré, chef du gou-

vernement burkinabé), chef actuel de la guerre contre la Côte-d'Ivoire, et ses suppôts comprennent bien le rôle de la Côte-d'Ivoire ».

Ces propos xénophobes, qui

Roger MEYNIER

## Comment avoir le prix Nobel de la paix

156 personnalités seraient candidates au prix Nobel de la paix, et ce nombre de candidatures serait un record. Mais là n'est pas le souci majeur du jury : 156 candidats ne signifie pas qu'automatiquement on ait sous la main la personnalité adéquate à qui décerner ce prix prestigieux sans trop le dévaloriser. Il n'y a pas de grand favori.

Alors, pourquoi ne pas aller puiser parmi les recalés célèbres du passé ? On pense donc paraît-il à Jimmy Carter, ancien président un peu oublié des États-Unis, déjà nommé au Nobel de la paix en 1978 qu'il

faillit partager avec le président égyptien Anouar el Sadate et le Premier ministre israélien de l'époque Menahem Begin, le pacifiste bien connu !

Au moment où il agite la menace d'une guerre contre l'Irak, personne semble-t-il n'évoque le nom de Bush. Mais il aura peut-être quand même le prix... dans quelques années. En effet, à en juger par les précédents, les personnalités couronnées par le prix Nobel sont souvent des hommes de guerre... décrétés hommes de paix le jour où ils ont leur content de morts et où ils s'arrêtent.

A. V.



## Parlement européen

# LA DOMINATION IMPÉRIALISTE

Yasmine Boudjenah, députée européenne de la liste du PCF « Bouge l'Europe ! », a présenté au Parlement de Strasbourg un rapport sur le partenariat existant entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (« ACP », dans la langue de bois de l'Union européenne), entretenant beaucoup d'illusions sur les possibilités d'améliorer les relations actuelles. Sa recherche du compromis l'a même conduite à continuer de soutenir son rapport malgré trois amendements de la droite qui en atténuaient le sens sur des points importants : la libre circulation des personnes (supprimée !), le maintien des services publics, et le contrôle que ces pays exercent sur les capitaux qui s'y investissent.

Au cours du débat précédant le vote, Armonie Bordes avait souligné quelques-unes des contradictions du rapport : « Le rapport constate à juste raison que les résultats du prétendu "partenariat UE-ACP" sont aux antipodes de sa prétention à "promouvoir et accélérer le développement économique" ».

Au lieu d'augmenter leurs exportations vers l'Union européenne, les pays de l'Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) les ont vues divisées pratiquement par deux depuis la signature du traité. Au lieu de s'améliorer, les termes de l'échange entre l'Union européenne et les pays ACP se sont dégradés. Au lieu de se développer, ces pays se sont appauvris. La seule conclusion à en tirer, c'est que les

objectifs affichés des accords de Lomé, Cotonou, etc. n'ont rien à voir avec les objectifs réels. Derrière les apparences d'un "système de préférences", ces traités favorisent le pillage de ces pays pauvres par le grand capital des pays riches d'Europe.

Dans le passé colonial, ce pillage s'est fait de façon ouverte et éhontée. Aujourd'hui que les ex-colonies sont devenues indépendantes, on ne parle pas de diktats mais de négociations, pas d'exploitation mais de partenariat. Mais le système reste le même. Les relations commerciales entre pays impérialistes et pays pauvres sont établies de telle façon que les premiers continuent à s'enrichir en appauvrissant les seconds. »

## L'exploitation des enfants ENCORE UNE CONFÉRENCE POUR RIEN

Dans le monde, 211 millions d'enfants de cinq à quatorze ans sont astreints au travail, dont plus de la moitié en Asie. Sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, une conférence réunissant les représentants de seize pays de cette région s'est tenue en Thaïlande pour déterminer les moyens d'éliminer le travail des enfants. Une conférence qui, comme les nombreuses autres qui l'ont précédée, n'a pu que constater et déplorer une situation.

L'exploitation des enfants est un fléau qui progresse, et pas seulement dans les pays les

plus pauvres mais aussi en Europe, au Portugal, en Italie... Le capitalisme, pour maintenir et arrondir ses profits, condamne des millions d'adultes au chômage et astreint leurs enfants au travail pour des salaires de plus en plus faibles.

L'un des premiers combats du mouvement ouvrier a été d'imposer par la lutte, dans la loi et dans les faits, l'interdiction du travail des enfants. Un combat qu'il faut renouveler aujourd'hui, et à une plus vaste échelle.

A. V.